

document de travail

août 2008

69

La présence chinoise en Afrique de l'Ouest :
le cas du Mali et du Bénin

Mathilde DUPRE et Weijing SHI, Institut d'études politiques de Paris

Contact : Thomas Melonio, Département recherche, AFD (meloniot@afd.fr)

Département de la Recherche

Agence Française de Développement 5 rue Roland Barthes
Direction de la Stratégie 75012 Paris - France
Département de la Recherche www.afd.fr

Remerciements

Cette étude a été initiée et réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence Française de Développement et la Chaire Finances Internationales de Sciences-Po Paris. Nous exprimons notre gratitude à Hervé Bougault, Ludovic Cocogne et Thomas Mélonio du département de la recherche de l'AFD et à Marc Flandreau, Vincent Bignon et Linda Amrani de la Chaire Finances Internationales.

Au Mali et au Bénin, nos remerciements vont à tous ceux qui ont accepté de répondre à nos questions et de nous communiquer des informations. Les institutions maliennes et béninoises, de même que les institutions chinoises et françaises basées dans les deux pays, nous ont offert une collaboration efficace et de qualité. Nous remercions aussi particulièrement tous les migrants chinois qui nous ont très bien reçues. Leur coopération a été essentielle pour la réussite de notre recherche.

Enfin, ce travail n'aurait pas pu voir le jour sans les conseils avisés, relectures et encouragements de nos amis et de nos proches.

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence Française de Développement ou des institutions partenaires.

Directeur de la publication : Jean-Michel SEVERINO

Directeur de la rédaction : Robert PECCOUD

ISSN : 1954-3131

Dépôt légal : 3ème trimestre 2008

Mise en page : Anne-Elizabeth COLOMBIER

Sommaire

	Introduction	5
<hr/>		
1.	Les différents aspects de la présence chinoise au Bénin et au Mali	8
1.1	Afflux des produits chinois dans les marchés domestiques : un résultat des évolutions récentes du commerce sino-africain	8
1.2	Apparition de communautés chinoises à Bamako et à Cotonou	9
1.3	Multiplification des entreprises chinoises dans les deux pays	10
1.4	Mise en scène de la présence chinoise par les institutions officielles	11
<hr/>		
2.	Les caractéristiques des communautés chinoises au Bénin et au Mali	13
2.1	Acteurs de la migration : des Chinois « ordinaires »	13
2.2	Existence de communautés chinoises plurielles	14
2.2.1	Constitution de communautés chinoises dans les deux pays	14
2.2.2	Des communautés chinoises hétérogènes	15
2.3	Intégration contrastée des Chinois dans les sociétés béninoise et malienne	16
2.3.1	Capacité d'adaptation dans la vie économique	16
2.3.2	Intégration limitée dans la sphère privée	16
2.3.3	Liens conservés avec la Chine	17
<hr/>		
3.	Les dynamiques de la migration chinoise en Afrique de l'Ouest	18
3.1	Raisons du départ de la Chine	18
3.1.1	Besoins croissants de l'économie chinoise	18
3.1.2	Evolution des réglementations et ouverture des frontières en Chine	18
3.1.3	Evolution de la vision chinoise de l'Afrique	19
3.2	Choix du pays d'installation	20
3.2.1.	Quelques arguments objectifs	20
3.2.2	Importance des canaux d'informations privés : les échos des proches	21
3.3	Parcours de migration	21
3.3.1	Aspects pratiques du voyage	21
3.3.2	Différents scénarios : évolution des professions et des activités	22
3.3.3	Transit par des pays tiers	22
3.4	Stratégies individuelles fondées sur des motifs économiques	23
3.4.1	Insatisfaction initiale : prétexte du revenu	23
3.4.2	Réalisation d'un objectif personnel	23
3.4.3	Projet familial : avenir des enfants	24
3.5	Migrations de moyen terme	24
3.5.1	Flexibilité de l'installation	24
3.5.2	Perspectives de court et moyen terme dans les pays d'accueil	24
3.5.3	Volonté partagée de retour en Chine	25

4.	Les activités économiques des Chinois dans les deux pays	26
4.1	Activités des Chinois	26
4.1.1	Vision de court terme	26
4.1.2	Perspectives intermédiaires	27
4.1.3	Investissements durables	27
4.2	Différences dans l'implantation des Chinois au Bénin et au Mali	28
4.2.1	Politiques d'aide publique au développement et différences dans l'implantation des entreprises publiques	28
4.2.2	Secteur de l'hôtellerie au Mali	28
4.2.3	Particularité du Bénin : pays de transit vers les autres pays de la sous-région	29
4.3	Avantages comparatifs des acteurs chinois	29
4.3.1	Approvisionnement privilégié	29
4.3.2	Insertion dans les marchés économiques locaux	30
4.3.3	Utilisation de la main-d'œuvre locale	30
4.3.4	Flexibilité et réactivité des entreprises chinoises	30
4.4	Perceptions par les Chinois de la situation économique dans les deux pays	31
4.4.1	Niveau de profit et de satisfaction des entreprises chinoises	31
4.4.2	Différences sectorielles de perception par les Chinois de la situation économique actuelle au Mali et au Bénin	32
4.4.3	Opinion des Chinois sur les perspectives d'évolution des deux économies	32
5.	La contribution de la présence chinoise dans les deux pays et la perception des Chinois par les locaux	33
5.1	Contribution chinoise à l'emploi local	33
5.1.1	Nombre d'emplois créés et pourcentage d'emplois locaux	33
5.1.2	Division du travail entre les Chinois et les locaux	34
5.1.3	Limites de l'utilisation de la main-d'œuvre locale	34
5.2	Concurrence dans le commerce et perception des Chinois par les populations locales	34
5.2.1	Résultats positifs de la concurrence chinoise	34
5.2.2	Concurrence avec les commerçants locaux	35
5.3	Question de l'informalité dans les activités des acteurs chinois	36
5.3.1	Niveau d'informalité	36
5.3.2	Difficultés administratives et vulnérabilité des migrants face aux autorités locales	37
5.3.3	Stratégies d'évitement des acteurs chinois	37
	Conclusion	38
	Annexe 1	40
	Annexe 2	42
	Bibliographie	43

Introduction

La présence chinoise en Afrique est ancienne, mais on observe dans tous les pays un accroissement de ce phénomène depuis le début des années 2000. La Chine était en 2006 le premier fournisseur commercial de l'Afrique subsaharienne, occupant plus de 10 % de part de marché¹.

Les trois caractéristiques générales de la stratégie chinoise en Afrique sont l'approvisionnement en matières premières, la recherche d'un soutien politique des pays africains dans les instances internationales et l'accès aux marchés africains comme nouveaux débouchés pour la production chinoise.

Le Mali et le Bénin entrent exactement dans ce schéma d'explication. Si les matières premières dont ils disposent ne sont pas les plus cruciales (pétrole et mines), leurs réserves en bois et leur production de coton intéressent la Chine. En outre, le niveau soutenu des relations diplomatiques et politiques sino-maliennes et sino-béninoises montre que la Chine souhaite s'imposer comme un partenaire privilégié dans les deux pays. Enfin, l'installation de migrants chinois et leur implantation économique témoignent de ce mouvement chinois vers les marchés africains.

Largement méconnu, ce phénomène d'accroissement de la présence chinoise en Afrique est souvent résumé par deux rumeurs particulièrement diffusées. D'une part, la présence chinoise résulterait d'une stratégie politique et économique de l'Etat chinois et d'une mise en œuvre contrôlée par les autorités chinoises. D'autre part, les activités des Chinois en Afrique ne bénéficieraient pas aux économies locales et notamment les entreprises chinoises n'utiliseraient pas de main-d'œuvre locale.

La montée en puissance de ce phénomène a provoqué la multiplication des études publiées sur le sujet. La majorité

d'entre elles se sont intéressées au phénomène général de la pénétration chinoise en Afrique. Les études de cas fondées sur des observations de terrain sont déjà plus rares et se concentrent fréquemment sur le thème des petits commerçants chinois.

L'objectif de notre étude est de réaliser une analyse comparative et approfondie concernant tous les aspects de la présence économique chinoise dans deux pays : le Mali et le Bénin. Les données que nous utilisons ont été collectées pendant cinq mois, directement auprès des entreprises, des migrants chinois et de tous les opérateurs économiques concernés par le phénomène. Ces informations portent sur la quasi totalité des unités économiques possédées par les Chinois. Les entretiens réalisés dans leur langue maternelle en garantissent la qualité.

L'étude a tout d'abord permis d'identifier le profil des migrants chinois grâce à la description des dynamiques internes de ce phénomène de migration. Le recensement de toutes leurs activités économiques a ensuite rendu possible l'étude des modalités de leurs implantations et des facteurs clés de leur succès. Cet état des lieux exhaustif ouvre de nouvelles perspectives quant à l'impact de ce phénomène sur les économies locales.

Les échanges commerciaux sino-maliens et sino-béninois connaissent une croissance rapide depuis le début des années 2000. Ces échanges sont alimentés pour partie par le phénomène migratoire, grâce aux coûts de transaction réduits entre les commerçants chinois en Afrique et les producteurs en Chine, mais ils le sont également par des liens directs entre les commerçants africains et des fournisseurs

¹ Delefosse O. (2007).

en Chine. La multiplication des entreprises chinoises va de pair avec l'augmentation progressive du nombre de ressortissants et la création d'institutions de représentation de la communauté chinoise (accroissement de la représentation diplomatique et associations de ressortissants).

Cependant, ce phénomène de migration ne correspond pas à la mise en œuvre d'une stratégie politique et économique coordonnée par l'Etat chinois. En effet, la diversité des profils individuels, des parcours de migration et des activités développées illustre le caractère décentralisé de ce phénomène. Les Chinois que nous avons rencontrés au Mali et au Bénin sont des personnes relativement « ordinaires », même s'ils possèdent des origines sociales diverses. Les communautés formées par les migrants chinois ne sont pas homogènes. Elles sont traversées par des divisions internes fondées sur les secteurs d'activité (notamment entre les secteurs public et privé) et l'origine géographique. Au niveau collectif, la migration s'inscrit dans un contexte global de mouvements de population chinoise vers de nombreux pays africains. Ce phénomène est provoqué par les évolutions récentes intervenues en Chine : mutations de l'économie, ouverture des frontières aux biens et aux personnes et évolution de la vision chinoise de l'Afrique. En ce qui concerne le choix du pays de destination, celui-ci est davantage fondé sur les circuits d'informations privés que sur la perception d'un avantage comparatif du Mali ou du Bénin par rapport aux autres pays de la sous-région.

Sur le plan individuel, les caractéristiques des migrants chinois confirment les théories de la migration internationale. En effet, ils disposent tous d'un certain capital économique, social et culturel initial. Cependant la migration est fondée sur des motivations essentiellement économiques. L'objectif principal des migrants est en effet de pouvoir accéder à un meilleur niveau de vie pour leurs familles. Ainsi, si l'on observe différents parcours personnels de migration, les choix individuels suivent, presque tous, le même schéma. La plupart des Chinois perçoivent donc la phase de migration comme une période de vie provisoire dont la durée est déterminée par l'amélioration des revenus et la constitution d'un niveau suffisant d'épargne. Toutefois, le phénomène général de migration chinoise s'inscrit dans la durée dans la mesure où les retours des migrants vers la Chine sont

largement compensés par des arrivées régulières.

L'implantation des activités et la durabilité des investissements des entreprises chinoises reflètent la diversité de leurs stratégies. Si la quasi totalité des activités privées sont des investissements de court ou moyen terme, la présence chinoise ne se résume pas à ce phénomène, notamment dans le cadre de l'Aide Publique au Développement. Le mode d'implantation des entreprises chinoises est relativement similaire au Mali et au Bénin. Les principales différences sont dues essentiellement aux conditions économiques spécifiques offertes par les deux pays.

En règle générale, les migrants chinois disposent d'avantages importants, notamment en termes de conditions d'approvisionnement, pour mener des activités de commerce. Ils ont développé des réseaux commerciaux privilégiés et stables avec la Chine. Ils sont en contact direct avec les producteurs des marchandises qu'ils vendent en Afrique. Ils ont aussi su s'insérer favorablement dans le tissu économique local, grâce à des capacités d'adaptation remarquables.

La contribution des entreprises chinoises dans les économies locales présente un bilan nuancé qui explique la diversité des réponses concernant la perception des Chinois par les Maliens et les Béninois. Les entreprises chinoises participent à la création de nombreux emplois pour la main d'œuvre locale, même si les relations professionnelles entre les Chinois et les locaux restent parfois difficiles. La concurrence commerciale et la baisse des prix qu'elle a engendrée sont ressenties différemment par les consommateurs et par les commerçants locaux. Les consommateurs apprécient de pouvoir accéder à de nombreux produits nouveaux. Les commerçants quant à eux ont souffert de l'intensification de cette concurrence même s'ils continuent jusqu'à présent à dominer le marché local. Enfin, la question de l'informalité d'une partie des activités des migrants chinois provoque aussi des critiques de la part des autres opérateurs sur le terrain. Mais il semble que le niveau d'informalité des entreprises chinoises ne constitue pas une spécificité. En effet, ces entreprises adoptent un comportement similaire à tous les autres investisseurs en recourant à des stratégies d'évitement des règles dans des économies locales dominées par le secteur informel.

Nous exposons en première partie les quatre manifestations principales de la présence chinoise au Mali et au Bénin. Ensuite, nous analysons les caractéristiques de la population chinoise ainsi que le fonctionnement de la communauté chinoise dans les deux pays. Dans la troisième partie, nous expliquons les dynamiques internes de ce phénomène de migration. La quatrième partie est consacrée aux activités économiques développées par des migrants chinois. Enfin, nous présentons des éléments de réponse à la question de la contribution des entreprises chinoises aux économies locales et de la perception des Chinois par des Maliens et des Béninois.

Les autres travaux sur la présence chinoise en Afrique

Notre travail rejoint en partie les résultats des études antérieures sur les commerçants chinois en Afrique : Namibie (Dobler, 2005), comparaison Sénégal / Cap Vert (Bredeloup et al, 2006) et comparaison Mali / Sénégal (Kernen et al, 2007).

Dans tous les pays, les commerçants se sont installés approximativement à la même période (arrivée des premiers dans les années 1980 et multiplication de leur nombre à partir des années 1990). Les raisons de leur venue sont souvent similaires : importance des réseaux familiaux et professionnels et contrat dans les grandes entreprises chinoises. De même, leur installation n'est jamais définitive et il est possible qu'ils choisissent de changer de pays selon l'évolution des opportunités.

Les descriptions des activités des commerçants sont proches, concernant la nature des produits importés, l'organisation des boutiques, les relations avec les employés locaux et les clients, etc.

Toutefois, ces travaux antérieurs s'étaient concentrés sur la communauté des commerçants et avaient été réalisés à partir d'études de cas. Il n'est donc pas possible de comparer les chiffres que nous avons produits concernant le fonctionnement plus large des communautés chinoises au Mali et au Bénin avec d'autres.

On peut néanmoins souligner que les caractéristiques de la présence chinoise dans les deux pays que nous avons étudiés semblent se retrouver dans plusieurs autres pays africains non pétroliers. En effet, les modalités de l'implantation des Chinois en Afrique correspondent de façon pragmatique aux conditions spécifiques offertes par les pays d'accueil. Il est donc logique de penser que les pays présentant des profils économiques similaires à ceux du Mali et du Bénin reçoivent le même genre d'activités (commerce, restauration, télécommunications, BTP, industrie et exploitation des ressources naturelles).

Quant à l'origine précise des migrants chinois, elle varie selon les pays. Mais cette variation relève de circonstances relativement accidentelles (origine régionale des entreprises publiques chinoises implantées dans le pays, développement d'une activité spécifique par des réseaux familiaux, ou mise à profit d'une connaissance initiale des activités industrielles chinoises).

1. Les différents aspects de la présence chinoise au Bénin et au Mali

La présence des Chinois au Bénin et au Mali est un phénomène qui se décline à plusieurs niveaux : l'afflux de produits chinois sur les marchés, l'accroissement du nombre de résidents chinois, la multiplication des entreprises chinoises et l'établissement d'institutions de représentation chinoises. Ainsi, si la grande diffusion de produits chinois n'est pas uniquement le fait des migrants chinois installés

dans les deux pays, elle contribue à renforcer le sentiment d'une pénétration croissante des Chinois dans les économies locales. Nous présentons successivement dans cette première partie les quatre aspects les plus visibles de la présence chinoise afin de décrire le contexte général dans lequel s'inscrit le phénomène d'implantation économique des Chinois que nous avons étudié.

1.1 Afflux des produits chinois dans les marchés domestiques : un résultat des évolutions récentes du commerce sino-africain

Dans les deux pays étudiés, les produits en provenance de la Chine ont connu une progression très importante et dominant aujourd'hui le marché domestique.

Ce sont, pour la plupart, des produits de grande consommation, fortement appréciés pour leur prix très bas mais dont la mauvaise qualité est localement décriée. Les produits qui symbolisent ce nouvel afflux de la production chinoise sont principalement les motos, le tissu, le prêt à porter, les chaussures dans les deux pays que nous avons étudiés et, plus spécifiquement, les médicaments au Mali ou les ustensiles de vaisselle en plastique au Bénin.

Sur ce point, il faut souligner l'effort fourni par certaines industries chinoises pour spécialiser une partie de leur production destinée au marché africain. Par exemple dans le secteur du tissu, des entreprises chinoises produisent les pagens colorés traditionnels en réalisant des copies fidèles des motifs récents conçus par les marques d'origine (aux Pays-Bas), et offrent un produit final de faible qualité mais à un prix défiant toute concurrence.

On assiste aussi à l'apparition de produits de plus haute gamme dans certains secteurs tels que l'électroménager ou la mécanique.

Cette entrée massive de produits chinois se lit clairement dans les données du commerce bilatéral sino-malien et sino-béninois. La Chine est devenue progressivement, au cours des dix dernières années, l'un des principaux partenaires commerciaux de ces deux pays. Concernant les importations en 2006, elle était en cinquième position au Mali et en deuxième position au Bénin.

Concernant les biens importés et leurs parts de marché respectives, on observe une pénétration croissante des produits chinois. Par exemple, sur les 97 « chapitres » de produits que compte la nomenclature douanière, en 2000 la Chine fournissait des produits pour 56,7 % des chapitres au Mali et 62,9 % au Bénin. Or, en 2006, les importations concernaient respectivement 80,4 % et 73,2 % des chapitres. La part des chapitres pour lesquels les produits chinois représentaient plus d'un quart du marché était seulement de 3,1 % au Mali et 1 % au Bénin en 2000 alors qu'il est passé respectivement à 11,3 % et 12,4 % en 2006².

² Au sujet de la pénétration des produits chinois dans les économies domestiques, voir aussi le tableau 8 (Niveau d'insertion des Chinois dans le commerce local au Bénin et au Mali).

Tableau 1. L'évolution de la part de la Chine dans le commerce extérieur malien et béninois entre 2000 et 2006

		Importations		Exportations		Echanges totaux	
		Part de la Chine	Rang	Part de la Chine	Rang	Part de la Chine	Rang
Mali	2000	5,57%	5	0,05%	40	3,34%	7
	2003	3,93%	7	1,23%	14	2,74%	7
	2006	6,46%	5	6,23%	2	6,36%	5
Bénin	2000	5,85%	4	0,34%	32	4,44%	5
	2003	7,26%	2	22,97%	1	10,94%	2
	2006	9,62%	2	24,14%	1	12,26%	2

Source : Calculs des auteurs ; données de commerce extérieur des Directions nationales de la statistique malienne et béninoise.

Tableau 2. Evolution de la pénétration des produits chinois dans le commerce extérieur malien et béninois

	Mali			Bénin		
	2000	2003	2006	2000	2003	2006
Part des chapitres de la nomenclature douanière pour lesquels il y a au moins un produit chinois	56,7%	73,2%	80,4%	62,9%	69,1%	73,2%
Dont à plus de 25% de part de marché	1,0%	3,1%	12,4%	6,2%	8,2%	7,2%
Dont à plus de 50% de part de marché	3,1%	1,0%	11,3%	1,0%	3,1%	12,4%

Source : Calculs des auteurs ; données de commerce extérieur des Directions Nationales de la Statistique malienne et béninoise.

1.2 Apparition de communautés chinoises à Bamako et à Cotonou

Dans les deux pays, l'apparition d'une communauté chinoise est un phénomène nouveau.

En effet, malgré des liens politiques très anciens (depuis les Indépendances) entre la Chine et ces deux pays *via* des projets de coopération et de développement, le nombre de Chinois résidents au Bénin et au Mali était très faible. Il se limitait seulement au personnel de l'ambassade et aux employés des grandes entreprises chinoises qui réalisaient des contrats dans le cadre de l'Aide Publique au Développement chinoise.

Quelques personnes de notre échantillon, ayant connu le Mali ou le Bénin au cours d'un voyage dans le cadre des premiers projets de la coopération chinoise, sont revenues s'installer ensuite pour monter leur propre affaire au début des années 1980.

Mais la formation d'une communauté chinoise à proprement parler est très récente et remonte au début des années 2000.

Nous avons essayé de produire des estimations du nombre

de Chinois résidant de façon permanente au Mali et au Bénin. Ces estimations se fondent exclusivement sur la base de données que nous avons constituée au cours de notre travail de terrain.³ Ayant recensé de façon quasi exhaustive les entreprises chinoises⁴, nous sommes en mesure de donner le nombre d'employés chinois. Par ailleurs, nous connaissons le nombre moyen de proches qui accompagnent les migrants de notre échantillon pour chaque catégorie⁵. Par conséquent, nous considérons que

³ Nous n'avons pas pu utiliser les chiffres du nombre de visas délivrés à des Chinois. Ces chiffres n'étaient pas disponibles pour le Bénin et pour le Mali, ils donnaient seulement des indications de flux et non de stock. En effet, les Chinois installés au Mali utilisent souvent des titres de séjour de courte durée qu'ils renouvellent régulièrement. Pour cette raison il est difficile d'utiliser les chiffres de délivrance de visa pour évaluer la population chinoise dans le pays dans la mesure où il n'est pas précisé s'il s'agit d'un renouvellement ou d'une première délivrance. Et par ailleurs nous avons préféré écarter les autres estimations des institutions, notamment françaises, qui se sont intéressées au sujet car elles nous paraissaient exagérer l'ampleur du phénomène.

⁴ Notre recherche concerne toutes (ou presque) les entreprises créées par des Chinois au Mali avant décembre 2007 et au Bénin avant mars 2008. Il est possible que ce nombre change rapidement.

⁵ Au Mali, parmi les Chinois qui travaillent dans le privé, le nombre moyen de proches présents dans le pays est de 1,42 et parmi les propriétaires des hôtels/bars il est de 3,57. Au Bénin, le nombre moyen de proches atteint 1,32 pour les représentants du secteur privé. Les représentants du secteur public sont toujours seuls dans le pays d'accueil.

nous pouvons produire des estimations de la population chinoise assez fiables. Toutefois, ces estimations ne prennent pas en compte l'effectif du personnel des ambassades de Chine dans les deux pays, que nous n'avons pas pu connaître.

D'après nos estimations, la population chinoise installée au Mali s'élèverait à 1199 individus contre 861 individus

au Bénin⁶. Au Mali, on compterait 564 personnes chinoises, occupées dans les 155 unités économiques chinoises répertoriées, et accompagnées de 635 proches. Au Bénin, la répartition serait sensiblement différente puisque nous estimons qu'il y a 613 personnes occupées dans 87 unités économiques accompagnées de seulement 248 proches.

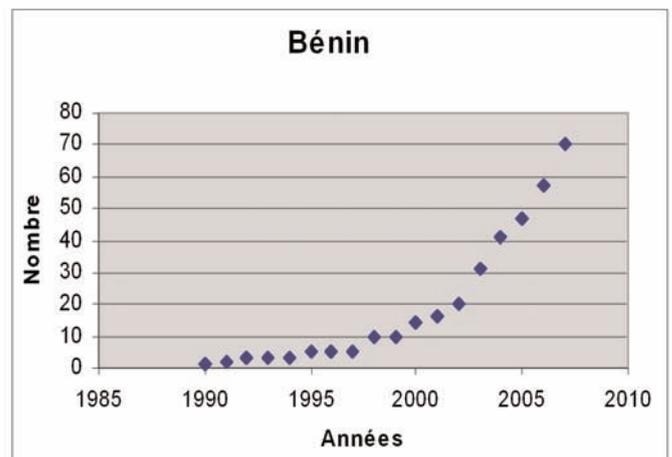
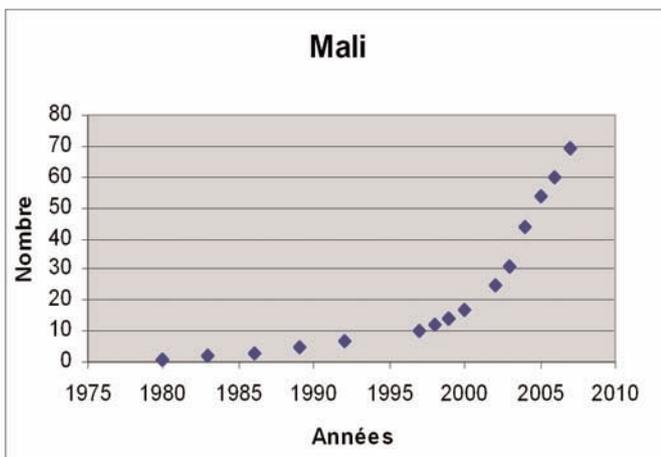
1.3 Multiplication des entreprises chinoises dans les deux pays

La présence économique chinoise au Mali et au Bénin se traduit aussi par le dynamisme des entreprises chinoises dans les deux pays. On observe une augmentation de leur nombre et une extension des secteurs d'activités qu'elles occupent. Cette multiplication des entreprises chinoises va de pair avec l'entrée massive de produits chinois et l'arrivée de migrants chinois.

Le nombre de créations annuelles d'entreprises chinoises s'accélère suivant le même rythme que l'accroissement de la population chinoise dans les deux pays. Lors de nos

recherches, 155 et 87 unités économiques établies par les Chinois au Mali et au Bénin ont été identifiées respectivement⁷. L'arrivée des entreprises chinoises semble légèrement plus ancienne au Mali qu'au Bénin. Au Mali, les entreprises publiques se sont implantées les premières, entre 1965 et 1997. L'installation d'un secteur privé chinois date en moyenne de l'année 2003. Au Bénin, en revanche, toutes les entreprises publiques de notre échantillon se sont implantées après l'an 2000. Quant au secteur privé, son installation date en moyenne également de l'année 2003.

Graphiques 1 et 2. Evolution du nombre total d'entreprises chinoises au Mali et au Bénin



Source : Auteurs.

⁶ Notre estimation est fondée sur la base de données constituée lors de notre étude. Elle ne prend donc pas en compte les entreprises non répertoriées, ni celles que nous n'avons pas pu rencontrer. Nous avons calculé le nombre total du personnel chinois des entreprises établies dans les deux pays et estimé le nombre de proches qui les accompagnent à partir de la taille moyenne des familles des personnes que nous avons interrogées.

⁷ Ces chiffres prennent en compte les équipes d'assistance technique envoyées dans le cadre de l'Aide Publique au Développement chinois.

Les entreprises chinoises opèrent dans les principaux domaines de l'économie locale de chaque pays. De façon cumulée, on peut citer les secteurs suivants : le commerce (112), la restauration/hôtellerie (88), le bâtiment/travaux publics (12), l'industrie (10), l'exploitation de ressources naturelles (5), les télécommunications (2) et l'agriculture (1)⁸.

Il faut signaler ici que cinq entreprises de notre échantillon sont implantées parallèlement au Bénin et au Mali.

Le poids économique de ces entreprises chinoises dans les deux pays n'est pas négligeable en termes d'emploi, de production et de consommation.

Outre les différents domaines d'activité, il faut aussi distinguer le secteur public du secteur privé. Le secteur public (ou semi-public)⁹ concerne seulement 17 entreprises dans notre échantillon. Mais il regroupe de grands groupes qui se sont implantés dans le cadre de l'Aide au Développement chinoise sur des projets de grande ampleur dans l'industrie ou les infrastructures.

1.4. Mise en scène de la présence chinoise par les institutions officielles

Ce phénomène d'accroissement de la présence chinoise que nous venons de décrire fait l'objet d'un encadrement par les institutions officielles de la Chine au Bénin et au Mali. Ces institutions relèvent des sphères diplomatique, économique, culturelle, et dans une moindre mesure, civile.

Les ambassades chinoises sont les principaux acteurs de l'organisation et de la mise en scène de la présence chinoise dans les deux pays. Toutefois, étant donné l'importance relativement faible du Mali et du Bénin pour l'Etat chinois, en comparaison avec ses autres partenaires diplomatiques, les deux ambassades sont de taille réduite.

Le Conseil économique et commercial de l'ambassade de Chine supervise l'ensemble des relations économiques et commerciales entre la Chine et les pays d'accueil. Il est le représentant du ministère du Commerce de la Chine à l'étranger et il a pour principal objectif de promouvoir les investissements des entreprises chinoises. Il est aussi chargé de la mise en place des projets d'Aide Publique au Développement de la Chine pour le Bénin et le Mali. Très influent auprès des entreprises publiques, le Conseil n'a presque aucun lien avec les entreprises privées chinoises qui s'implantent dans les deux pays. Il ne les connaît pas et n'est pas en mesure de contrôler le développement de ce secteur privé.

Concernant la dimension politique et culturelle, les représentants officiels chinois au Bénin et au Mali s'efforcent de promouvoir les attraits de leur pays et de favoriser les liens sino-maliens ou sino-béninois. Au Bénin, un centre culturel chinois est installé dans le centre de

Cotonou depuis plusieurs années. Toutefois, si son existence mérite d'être signalée, son rayonnement est en réalité assez faible¹⁰. Au Mali, l'ambassade n'a pas créé de lieu permanent pour promouvoir la culture chinoise, mais elle le fait à travers l'organisation d'événements culturels spécifiques tels que le festival de cinéma chinois qui a eu lieu pour la première fois en 2007.

Il existe aussi des associations de ressortissants chinois dans les deux pays¹¹. Elles ont été créées récemment : celle du Bénin en 2003 et celle du Mali en 2006. Leur création est le résultat d'initiatives privées largement encadrées et soutenues par les deux ambassades de Chine. Ces associations ont pour objectif de rassembler tous les migrants chinois privés afin de les représenter et de protéger leurs droits. Elles participent à la formation de communautés chinoises dans les deux pays en favorisant les contacts et les échanges entre les personnes chinoises. Pour l'ambassade, l'association constitue un instrument utile pour organiser et superviser les activités des Chinois

⁸ La liste que nous donnons ici n'est pas exhaustive. Elle fait seulement apparaître les principaux secteurs d'activité. Elle ne prend pas en compte les équipes d'assistance technique et elle omet quelques activités difficiles à faire entrer dans des catégories précises.

⁹ Nous apportons une nuance en parlant aussi d'entreprises semi-publiques car il ne s'agit pas dans cette catégorie uniquement d'entreprises contrôlées à 100 % par l'Etat chinois. En effet, de nombreuses entreprises d'Etat ont connu des restructurations ayant introduit une mixité dans leurs capitaux au niveau du siège. Nous avons en outre observé comment certaines filiales de ces grands groupes publics ont acquis aussi, à leur niveau, un certain degré d'autonomie voire d'indépendance.

¹⁰ Il s'agit principalement d'événements artistiques : expositions de photos, de peintures ou projections de films chinois. Seuls les cours de chinois proposés sont réellement connus par la population locale. Le centre organise habituellement les fêtes traditionnelles chinoises.

¹¹ Ce type d'associations existe dans tous les pays hébergeant une communauté chinoise.

du secteur privé. L'association constitue la courroie de transmission entre la population et l'ambassade. En échange, l'ambassade assiste l'association et intervient quand il est nécessaire auprès des autorités maliennes ou béninoises pour le règlement des difficultés administratives de ses membres.

Malgré des similitudes de fonctionnement, les deux associations de résidents chinois présentent des différences fondamentales. Au Mali, l'association tend à se diviser en différentes sous-associations spécialisées selon les activités des migrants privés. C'est notamment le cas de l'association des métiers de l'hôtellerie, qui existe depuis un

an. Au Bénin, l'association des résidents se compose déjà essentiellement de commerçants spécialisés dans la vente de produits manufacturés de grande consommation. L'association possède en outre une sœur jumelle plus politique qui s'occupe de la promotion de la paix entre la Chine continentale et Taiwan auprès des ressortissants chinois.

Parmi les différentes manifestations de la présence chinoise au Mali et au Bénin que nous venons de présenter, nous nous intéressons plus particulièrement dans la présente étude à l'installation de ressortissants chinois et aux activités qu'ils développent dans les deux pays.

2. Les caractéristiques des communautés chinoises au Bénin et au Mali

Cette deuxième partie est consacrée aux migrants chinois installés dans les deux pays et à leur mode de fonctionnement. L'analyse de leur profil est destinée à montrer que ce sont en réalité des Chinois relativement « ordinaires » qui

partent s'installer au Mali et au Bénin. Ensuite, nous étudions la communauté qu'ils forment dans chaque pays et les divisions qui la traversent. Pour finir, nous nous intéressons à leur niveau d'intégration au sein des sociétés d'accueil.

2.1 Acteurs de la migration : des Chinois « ordinaires »

Les caractéristiques individuelles des migrants de notre échantillon (sexe, âge, statut matrimonial et région d'origine) montrent qu'ils présentent des profils relativement ordinaires correspondant aux schémas d'un phénomène de migration internationale.

La population chinoise installée au Mali et au Bénin est principalement masculine. Il s'agit là d'une observation relativement habituelle pour un phénomène de migration. Toutefois, les femmes sont aussi présentes et représentent une part non négligeable de la population.

Dans notre échantillon d'entrepreneurs et de responsables d'entreprises, nous avons rencontré sans surprise une majorité d'hommes (74,7 % au Mali et 78,1 % au Bénin). Mais la répartition varie selon les secteurs d'activité. Le secteur public est exclusivement masculin (à 100 %) dans les deux pays. Dans le secteur privé, les femmes constituent 20,1 % de notre échantillon au Mali et 25,8 % au Bénin. Et dans le secteur de l'hôtellerie au Mali, elles sont même plus nombreuses que les hommes (57,2 %).

Ces chiffres ne donnent pas une représentation exacte de la population dans son ensemble puisqu'ils se concentrent sur les entrepreneurs ou les responsables d'unités économiques, population au sein de laquelle l'on peut penser que les hommes sont surreprésentés. C'est pourquoi nous considérons que les femmes représentent près d'un tiers de la population chinoise au Mali et un petit peu moins au Bénin.

Il s'agit ensuite d'une population relativement jeune dans la mesure où la moyenne d'âge des personnes que nous avons rencontrées s'élève à 36 ans pour le Mali et à 34 ans pour le Bénin. Dans les deux pays, les représentants du secteur privé sont particulièrement jeunes. Ce résultat peut constituer une explication concernant le dynamisme et la disposition de ces individus à migrer et à tenter leur chance dans des pays aussi éloignés¹².

Dans les deux pays, les individus de notre échantillon étaient, en majorité, mariés (75,9 % au Mali et 68,5 % au Bénin). Toutefois, la présence des familles dans le pays d'installation varie beaucoup, selon les secteurs d'activités. Dans les deux pays, seuls des représentants du secteur privé vivent avec leur famille (pour la moitié d'entre eux). Le personnel des entreprises publiques chinoises n'est, quant à lui, jamais accompagné. Parmi les actifs du secteur privé, ceux travaillant dans le petit commerce et l'hôtellerie sont les catégories de migrants le plus souvent accompagnés de leur famille.

¹² La jeunesse des migrants chinois en Afrique est également décrite dans une étude concernant le Sénégal et le Cap Vert (Bredeloup *et al.*, 2006).

La taille moyenne des familles est réduite (4,2 personnes au Mali et 3,6 personnes au Bénin¹³). Ce résultat s'explique par l'absence des enfants dans le pays d'installation. En effet, les proches qui accompagnent les migrants sont souvent les époux, frères/sœurs, cousin(e)s ou parents mais très rarement les enfants. Encore une fois, seuls les représentants du secteur de la restauration et de l'hôtellerie présentent un comportement différent puisqu'ils sont parfois accompagnés de leurs enfants. Ce constat de l'absence des enfants correspond au résultat de l'étude menée parallèlement au Sénégal et au Mali (Kernen et al, 2007), mais il va à l'encontre de la description de la situation des commerçants chinois en Namibie (Dobler, 2005).

Les migrants chinois viennent de toutes les régions de la Chine. Dans notre échantillon, sur les 34 provinces chinoises, nous comptons 21 provinces d'origine différentes pour les Chinois au Mali et 19 pour les Chinois au Bénin. La majorité des individus vient des grandes villes et des régions côtières traditionnellement émettrices de migrations internationales. Mais nous avons aussi rencontré des

individus originaires des régions du centre de la Chine ainsi que des régions anciennement dédiées à l'industrie lourde, notamment dans le secteur de l'hôtellerie malien.

Il est possible d'établir une relation entre le lieu d'origine et le domaine d'activité des migrants en Afrique, surtout pour le Mali. Cette relation se base sur un phénomène de spécialisation en raison d'avantages comparatifs initiaux différents. Les activités commerciales exigent une maîtrise des réseaux d'approvisionnement des biens chinois consommés en Afrique et en provenance essentiellement de la Chine côtière. Ainsi, les individus originaires de cette zone et notamment ceux ayant déjà travaillé pour les entreprises de production et de distribution de ces biens, disposent d'un capital relationnel et informationnel supérieur à celui des individus du reste de la Chine. Ce capital leur donne les facilités d'approvisionnement desquelles ils tirent la rentabilité de leur activité. Au contraire, les Chinois de l'intérieur du pays se spécialisent davantage dans des activités de service dans le pays d'accueil qui ne nécessitent pas de telles connaissances mais seulement une grande capacité d'adaptation aux conditions économiques locales.

2.2 Existence de communautés chinoises plurielles

Les Chinois installés au Mali et au Bénin forment de véritables communautés en raison de leur mode de fonctionnement. Toutefois ces communautés ne sont pas homogènes et l'on observe des divisions fondamentales au sein de la population chinoise notamment selon les secteurs d'activité dans lesquels ils travaillent.

2.2.1 Constitution de communautés chinoises dans les deux pays

Il est possible, selon nous, de parler de communautés chinoises au Mali et au Bénin. Le fort niveau d'interaction au sein de la population chinoise et la fréquentation d'espaces communs sont des éléments qui favorisent l'émergence de ces communautés chinoises.

Le niveau d'interaction entre les Chinois résidents dans les deux pays est élevé. En effet, 65,8 % des Chinois interrogés au Mali et 58,9 % au Bénin possédaient, au moment de leur arrivée, un lien préalable avec la communauté chinoi-

se locale et 96,4 % au Mali contre 82,2 % au Bénin affirment entretenir des relations fréquentes et amicales avec les autres Chinois installés dans le pays. Ainsi, par exemple, au Mali, 68,7 % des Chinois interrogés se retrouvent avec leurs amis chinois au moins une fois par semaine.

Cependant, 37,3 % des migrants au Mali et 45,2 % au Bénin définissent comme « moyenne » la qualité de ces relations avec les autres Chinois.

Les membres de la communauté chinoise fréquentent souvent les mêmes lieux de loisirs et de détente, tel que les restaurants chinois, les casinos ou le siège de l'association

¹³ Les chiffres que nous donnons ici concernent uniquement les 51,8 % des migrants chinois accompagnés de leur famille au Mali et les 50 % au Bénin. On peut observer à nouveau, pour le Mali, une distinction entre les membres du secteur privé dont la taille moyenne des familles est de 3,7 et les propriétaires des hôtels/bars pour lesquels la taille moyenne est de 6 personnes.

des ressortissants. Les institutions chinoises établies dans le pays tentent de créer des opportunités de réunion en mettant à disposition des lieux et en organisant des événements spécifiques, notamment lors des grandes fêtes chinoises. A titre d'exemple, un des lieux centraux de la communauté chinoise à Bamako est le « dortoir » de Niaréla. Il s'agit d'un espace, connu de tous, qui forme le centre névralgique de la communauté chinoise. Il compte une centaine de chambres en location, des bureaux utilisés comme siège par certaines entreprises et par l'association des ressortissants chinois au Mali, et un petit supermarché de produits chinois. Certains individus exerçant dans le secteur privé résident dans ce dortoir de façon permanente, de même, les entreprises peuvent loger leurs consultants et leurs équipes en mission au Mali. Il s'agit donc d'un espace dans lequel transitent, à leur arrivée, puis se regroupent régulièrement de nombreux migrants chinois.

Concernant l'installation géographique des Chinois, il convient de signaler que l'essentiel de la population se concentre dans les capitales des deux pays. Nous trouvons une concentration de la population chinoise respectivement à Bamako et à Cotonou. Sur le reste du territoire, leur présence est marginale et elle concerne uniquement le personnel des entreprises publiques ou des missions d'assistance technique qui sont réparties selon les projets de développement de l'Etat chinois dans les deux pays.

Dans les villes de Bamako et de Cotonou, les migrants sont installés sur tout le territoire, sans avoir constitué à proprement parler de « quartier chinois ». Cependant, certains quartiers hébergent une population chinoise supérieure en nombre, en raison de leur proximité avec les zones d'activités économiques des migrants.

2.2.2. Des communautés chinoises hétérogènes

La communauté chinoise est loin d'être uniforme et homogène dans chacun des pays. Les divisions qui la traversent et la diversité des profils et des activités de ses membres montrent bien que cette migration est un phénomène tout à fait autonome et décentralisé. On ne peut donc pas réduire ce phénomène à la mise en œuvre structurée et systématique d'une stratégie politique et économique de l'Etat chinois.

L'hétérogénéité au sein de la population chinoise, dans les deux pays, se traduit par la constitution de différents sous-groupes plus ou moins fermés. Les fondements de ces divisions résident dans les différences d'appartenance géographique, de profession, de secteur d'activités ou de lieu de résidence dans les pays d'accueil. Par exemple, les personnes originaires de la zone de Wuenzhou (dans la province du Zhejiang) constituent le sous-groupe le plus important dans la communauté chinoise au Bénin. Ceux que nous avons rencontrés sont établis dans le secteur du commerce. Leurs profils présentent des similitudes surprenantes et ils se côtoient régulièrement. Au Mali, ce sont les commerçants de chaussures, situés dans le marché en face de la gare ferroviaire de Bamako, qui forment un groupe spécifique. Ils sont tous spécialisés dans la même activité et viennent presque tous de la région du Henan en Chine.

Cependant, l'élément principal de division de la communauté chinoise réside dans la dichotomie récurrente entre le public et le privé. Sauf cas exceptionnels, il n'existe pas de liens ni d'échanges entre actifs du public et du privé. Cette distinction privé/public est en fait la continuation d'un vieux clivage qui existe en Chine depuis des décennies, bien que celui-ci se soit aujourd'hui considérablement atténué. Au Mali et au Bénin, dans la pratique, les travailleurs du public et du privé se distinguent généralement par leur profil personnel, leurs motifs de migration, leurs conditions de vie dans le pays. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de les séparer au moment de l'analyse des résultats.

Les entreprises publiques entretiennent souvent de très bonnes relations avec les autorités chinoises présentes au Bénin et au Mali, voire des relations interpersonnelles approfondies. Au contraire, les entreprises privées entrent le moins possible en contact avec leurs représentants diplomatiques officiels. Ainsi l'ambassade chinoise et le Conseil économique dans les deux pays produisent des chiffres officiels ne concernant que le secteur public et ne connaissent généralement pas les personnes chinoises du secteur privé présentes au Bénin et Mali, ni leurs activités. Par exemple, le Conseil économique a voulu mettre en place au Bénin une association d'entreprises ne concernant que les grands groupes, essentiellement du

secteur public¹⁴, ce qui montre qu'il n'a pas vocation à s'occuper des entreprises privées.

Pour toutes les raisons que nous venons d'exposer, nous considérons que la migration chinoise au Mali et au Bénin

est un phénomène décentralisé. En effet, si l'on peut dire que par certains aspects, il existe bien une communauté chinoise dans chacun des pays, celle-ci est le résultat d'un concours de circonstances, de hasards et de logiques individuelles.

2.3 Intégration contrastée des Chinois dans les sociétés béninoise et malienne

Les Chinois installés dans les deux pays démontrent de grandes capacités d'adaptation aux conditions locales, très utiles pour le développement de leurs activités professionnelles. Cependant, ils restent très attachés à leurs habitudes et mode de vie antérieurs. Ils maintiennent en outre un important contact avec leurs familles en Chine.

2.3.1 Capacité d'adaptation dans la vie économique

Les migrants chinois montrent, en règle générale, de grandes capacités d'adaptation dans la sphère professionnelle, malgré les difficultés liées à la langue et aux différences interculturelles qu'ils doivent affronter.

Sur ce point, le cas des commerçants qui possèdent des boutiques dans les marchés des capitales, est particulièrement illustratif. Leurs boutiques se situent au milieu de celles des Maliens et des Béninois. Elles sont peu équipées, offrant un confort minimum dans le désordre et le bruit du marché. Cependant, on y trouve toujours au moins un Chinois sur place pour superviser l'activité du magasin. De plus, les gérants chinois des boutiques habitent souvent à proximité de leur lieu de travail, c'est-à-dire dans des quartiers très populaires et dans des conditions rudimentaires.

Les Chinois ont des contacts avec des Maliens ou des Béninois essentiellement dans la vie professionnelle (colègues, employés ou clients). Ils estiment en majorité entretenir des relations de bonne qualité avec les locaux. Toutefois, il faut signaler que le personnel local des entreprises chinoises, notamment des boutiques, nous présentait une réalité plus contrastée. En effet, si certains étaient très satisfaits de travailler pour des employeurs chinois, d'autres tenaient des propos sévères les concernant et faisaient état du manque de confiance et de communication qui régnait dans la boutique.

La volonté d'adaptation des migrants chinois se traduit aussi par l'effort fourni pour apprendre les langues parlées au Mali et au Bénin. En effet, si les directeurs des grandes entreprises publiques maîtrisent souvent le français et/ou l'anglais avant d'arriver dans le pays d'accueil, ce qui est suffisant pour leur mission, les entrepreneurs du secteur privé ne connaissent que quelques rudiments d'anglais. Mais ces derniers montrent une vraie volonté d'adaptation en apprenant un minimum de français ou directement la langue locale vernaculaire (bambara au Mali et fon au Bénin) pour pouvoir se faire comprendre de leurs clients et de leurs employés. Au Mali, 57,9 % des entrepreneurs chinois du secteur privé parlent le français et 36,8 % connaissent un peu le bambara (et même 64,3% pour les personnes du secteur de l'hôtellerie). Au Bénin, la répartition est sensiblement différente puisque nous estimons que 80,6% des représentants du secteur privé utilisent au moins un peu le français et 22,6% le fon.

2.3.2 Intégration limitée dans la sphère privée

L'effort d'intégration des Chinois, concernant les conditions de vie et la maîtrise de la langue dont nous venons de parler se limite toutefois essentiellement à la sphère professionnelle. Dans la sphère privée, les ressortissants chinois manifestent des préférences pour la vie en communauté et la conservation d'un mode de vie « chinois ».

S'il n'y a pas de quartiers chinois à proprement parler dans les deux capitales, on observe que les lieux de vie des migrants ne sont pas complètement dispersés. En effet, ils sont répartis entre différents quartiers selon leur niveau de vie, mais ne sont pas isolés. 56,2 % des individus que nous

¹⁴ Ce groupe de grandes entreprises incluait toutes les sociétés publiques et quelques sociétés privées, telles que les filiales de deux grandes sociétés de télécommunication, Huawei et ZTE.

avons interrogés reconnaissent avoir d'autres Chinois dans leur voisinage.

L'autre indicateur qui traduit l'ambiguïté de cette intégration dans les deux pays est celui des préférences de consommation des migrants chinois. 41 % des personnes rencontrées admettent consommer exclusivement des produits chinois dans leur vie quotidienne. Au total, 87,2 % d'entre elles utilisent régulièrement des produits chinois, contre 55,8 % d'autres produits importés et 21,8 % des produits locaux. Pour cette raison, existent dans les deux pays, des épiceries tenues par des Chinois, spécialisées dans les produits chinois et à destination de la communauté chinoise locale.

2.3.3 Liens conservés avec la Chine

Tous les migrants maintiennent un lien fort avec leur famille en Chine et une fréquence de contact élevée (au minimum mensuelle). La majorité des Chinois installés dans les deux pays contacte sa famille au moins une fois par semaine (88,7 % au Mali et 90,7 % au Bénin).

Ce résultat n'est pas surprenant dans la mesure où nous avons vu que les enfants sont souvent restés en Chine. Le téléphone et l'internet sont les moyens de communication les plus utilisés. Il n'est d'ailleurs pas rare de trouver un ordinateur portable connecté à internet sur le lieu de travail.

La connexion internet des boutiques chinoises du marché constitue souvent le seul investissement réalisé par les gérants dans leurs locaux.

De la même façon, la plupart des Chinois effectuent des voyages réguliers en Chine. Autour de 70 % des migrants rentrent en Chine au moins une fois par an pour des raisons personnelles et/ou professionnelles. Bien sûr, la fréquence des voyages en Chine varie selon les domaines d'activité, la situation personnelle du migrant, ses contraintes de temps et ses moyens financiers.

Quelques rares personnes, notamment dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie, n'ont quasiment plus de liens avec la Chine puisque toute leur famille est présente dans le pays ou dans des pays voisins. Mais il s'agit là de cas exceptionnels.

De manière générale, les Chinois installés au Mali et au Bénin sont organisés sur le mode d'une communauté malgré leurs différences et les divisions internes. Ils savent faire preuve de grandes capacités d'adaptation quand ils en ont besoin mais restent attachés à leur mode de vie antérieur et ils tentent de le conserver au sein du pays d'accueil.

3. Les dynamiques de la migration chinoise en Afrique de l'Ouest

La migration chinoise au Bénin et au Mali s'inscrit dans un phénomène global qui concerne des mouvements de population chinoise vers de nombreux pays africains. Ce phénomène de migration est provoqué par les évolutions récentes que connaît la Chine et se décline en fonction de stratégies individuelles décentralisées. Le choix des pays

d'installation est davantage fondé sur les circuits d'informations privés que sur l'attrait objectif du Mali ou du Bénin. L'analyse des parcours de migration permet de dégager certains scénarios spécifiques de migration. Mais au-delà des différences, la migration se base essentiellement sur une logique économique et elle n'est pas définitive.

3.1 Raisons du départ de la Chine

Le phénomène de migration chinoise au Mali et au Bénin est la conséquence directe d'une série de grands changements récents en Chine : mutations de l'économie chinoise, ouverture des frontières aux biens et aux personnes et évolution de la vision chinoise de l'Afrique.

3.1.1 Besoins croissants de l'économie chinoise

Le développement du secteur privé, l'accroissement de la productivité et les pressions sur les marchés des ressources naturelles en Chine provoquent des flux d'émigration de la Chine.

D'une part, la capacité productive du secteur industriel en Chine, qui atteint aujourd'hui des records historiques en termes de taux de croissance, oblige les entreprises à trouver sans cesse de nouveaux débouchés pour écouler leur production. Et, d'autre part, l'entrée de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce, en 2005, a induit une augmentation de la demande internationale envers les entreprises chinoises. La recherche de nouveaux marchés apparaît donc comme une opportunité économique pour des Chinois migrants qui pourraient devenir les meilleurs représentants de la production chinoise. Ainsi, le flux massif de produits vers l'Afrique a généré des opportunités d'emploi pour les Chinois dans ces pays et, notamment,

d'auto-emploi pour les entrepreneurs commerçants. Ensuite, le développement du secteur privé chinois oblige les entreprises à concevoir des stratégies d'internationalisation. Tous les agents privés sont encouragés à étendre leur activité au-delà du marché chinois domestique. Enfin, les pressions générées par une offre insuffisante au regard d'une demande croissante sur certains marchés de ressources naturelles en Chine, tels que les produits agricoles, miniers ou forestiers posent de graves problèmes d'approvisionnement. Cette situation implique une rentabilité élevée pour toutes les activités dans ces domaines et encourage la découverte de nouvelles ressources à l'étranger.

3.1.2 Evolution des réglementations et ouverture des frontières en Chine

Les évolutions récentes de réglementations concernant l'ouverture de la Chine, ont favorisé la sortie des produits chinois ainsi que celle des ressortissants.

Un des symboles forts de la politique d'ouverture et de réforme est l'assouplissement des réglementations en matière de migration, permettant aux citoyens d'obtenir un passeport avec plus de facilité. En ce qui concerne les exportations, les autorités chinoises ont adopté une série de mesures dont la décentralisation du droit d'exportation des

Tableau 3. Motifs de départ des migrants chinois au Mali et au Bénin

		Décision de l'employeur	Intérêt pour l'Afrique	Revenu et perspectives économiques	Suivre un proche	Autres
Mali	Secteur Privé	24,6 %	31,1 %	39,3 %	21,3 %	16,4 %
	Secteur Public	85,7 %	14,3 %	14,3 %		
	Hôtellerie		15,3 %	38,4 %	61,5 %	7,6 %
TOTAL		25,9 %	27,2 %	37,1 %	25,9 %	13,6 %
Bénin	Secteur Privé	21,0 %	21,0 %	36,0 %	36,0 %	24,2 %
	Secteur Public	90,9 %		9,1 %		
	TOTAL	31,5 %	17,8 %	27,4 %	26,0 %	20,5 %

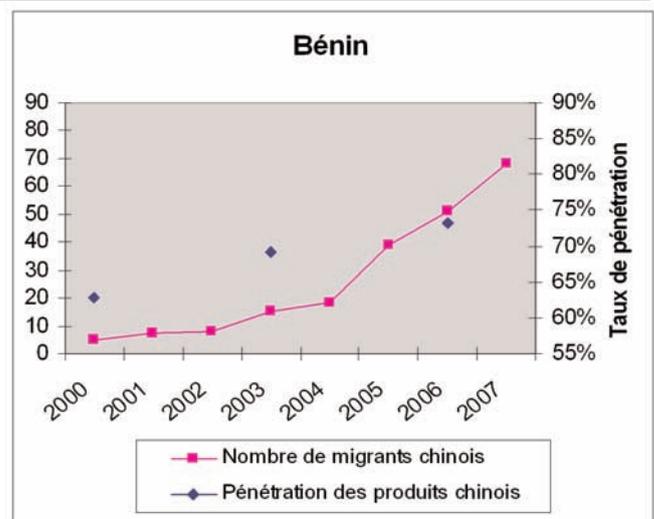
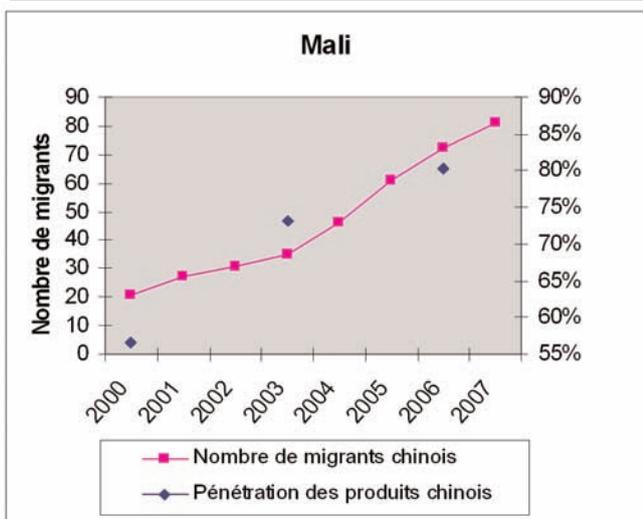
Source : Auteurs.

sociétés étatiques vers des exportateurs privés. Cette abolition du monopole de l'exportation avait pour objectif d'encourager la hausse du commerce international chinois. En ce qui concerne le commerce sino-africain, l'Etat chinois a aussi mis en place, à la suite des sommets politiques sino-africains, une politique de promotion des exportations des produits africains vers la Chine et des investissements chinois en Afrique. Par exemple, on retiendra la politique « zéro taxe », pour 457 types de produits en provenance des 26 pays africains les moins développés qui comprend les exportations de produits naturels, tels que le bois, les produits agricoles et miniers. En outre, la création de certaines entreprises chinoises peut, à ce titre, bénéficier aussi, sous certaines conditions, du soutien du fonds Chine-Afrique.

3.1.3 Evolution de la vision chinoise de l'Afrique

La reconnaissance des opportunités que présente l'Afrique, par les agents économiques chinois, constitue le troisième grand motif général de départ des migrants chinois. Ainsi, 31,1 % des migrants interrogés au Mali et 21 % au Bénin ont évoqué « l'intérêt pour l'Afrique » comme la raison essentielle de leur départ. Les Chinois disposent d'une vision plus positive des pays étrangers et notamment africains depuis la vague récente de réformes. Même si la plupart des Chinois conservent encore des idées floues et lointaines sur l'Afrique, beaucoup disposent de connaissances minimales sur ce continent, grâce à la diffusion, en Chine, d'informations abondantes. Au total, 82,4 % des personnes interrogées (87,3 % pour le Bénin et 79,3 % pour le Mali)

Graphiques 3 et 4. Evolutions du nombre de migrants et de la pénétration des produits chinois entre 2000 et 2007



Source : Auteurs.

Note : Le nombre de migrants chinois ne correspond pas à la population totale. Le calcul est effectué à partir des données de notre échantillon. L'indicateur de pénétration des produits chinois est celui utilisé dans le tableau 2, première ligne : part des chapitres de la nomenclature douanière pour lesquels il y a au moins un produit chinois.

Tableau 4. Connaissance préalable et moyen de connaissance du pays de destination

		Connaissance initiale		Moyens de connaissance		
			Proches	Médias	Relations Professionnelles	Autres
Mali	Secteur Privé	79,0%	61,3%	27,2%	16,0%	15,8%
	Secteur Public	71,4%		33,3%		66,7%
	Hôtellerie	84,6%	91,0%	9,0%	9,0%	
TOTAL		79,3%	63,8%	24,1%	13,8%	15,4%
Bénin	Secteur Privé	88,7%	60,0%	9,1%	29,1%	7,3%
	Secteur Public	72,7%		25,0%	62,5%	12,5%
	TOTAL	86,3%	52,4%	11,1%	33,3%	14,3%

Source : Auteurs.

avaient des informations sur leur pays de destination avant de s'y rendre. Près d'un quart d'entre eux au Mali et 11,1 % au Bénin avaient acquis ces connaissances *via* les médias. Selon nos résultats, les agents privés semblent avoir davantage cherché à se renseigner sur leur pays de destination que les représentants du secteur public. Les migrants privés savent que les petites sociétés chinoises trouvent des opportunités intéressantes dans les pays afri-

cains. Et concernant les grands groupes chinois, ils n'hésitent pas aujourd'hui à intégrer les marchés africains dans leur stratégie de déploiement international. Pour cette raison, 88,8% des employés des entreprises publiques (85,7 % au Mali et 90,9 % au Bénin) ont suivi la « décision de leur société ». Le départ de 22,8 % des entrepreneurs privés (24,6 % au Mali et 21 % au Bénin) a aussi initialement été provoqué par leur entreprise.

3.2 Choix du pays d'installation

La stabilité politique, les avantages de l'environnement économique local pour le commerce et la flexibilité du marché sont cités, notamment par des agents privés, comme des critères décisifs dans le choix de leur implantation économique. Toutefois, ce sont les canaux d'informations privés qui jouent un rôle capital dans la détermination des pays d'installations plus que la perception d'un avantage comparatif du Mali et du Bénin par rapport aux autres pays de la sous-région.

3.2.1. Quelques arguments objectifs

Le Bénin et le Mali présentent pour les migrants chinois des intérêts économiques objectifs qui sont l'accès, d'une part, à des marchés importants (marché intérieur au Mali et Nigeria pour le Bénin) et, d'autre part, à des ressources naturelles. De plus, ils présentent des avantages d'ordre social et politique : la sécurité et les bonnes relations diplomatiques que les deux pays entretiennent avec la Chine.

Le Bénin est spécialement attrayant pour sa situation géographique sur le littoral et sa proximité avec d'autres pays de la sous-région dont le Nigeria, grand marché bien connu des commerçants chinois. Ainsi, les Chinois préfèrent parfois s'installer dans ce pays, pour des raisons de sécurité personnelle, même si la part la plus importante de leur activité se réalisera avec le Nigeria. En outre, les réserves béninoises en ressources naturelles, dont le bois, attirent les sociétés chinoises. Nous avons identifié quatre sociétés chinoises d'exploitation du bois actuellement en activité au Bénin.

Dans le cas du Mali, c'est le marché intérieur de 13 millions de personnes qui constitue l'attrait principal pour les entreprises chinoises. La moitié des individus du secteur privé¹⁵ au Mali désignaient le critère de « perspective

¹⁵ Le total comprend les métiers de l'hôtellerie.

Tableau 5. Connaissances personnelles initiales dans le pays de destination

Connaissances personnelles dans le pays de destination			Nationalité des connaissances personnelles	
			Chinois	Locaux
Mali	Secteur Privé	56,7%	57,8%	3,6%
	Secteur Public	83,3%		
	Hôtellerie	92,3%		
	TOTAL	64,6%		
Bénin	Secteur Privé	74,2%	58,9%	6,8%
	Secteur Public	17,3%		
	TOTAL	67,1%		

Source : Auteurs.

économique » en tant que motif principal de leur choix du Mali comme pays d'implantation.

3.2.2 Importance des canaux d'informations privés : les échos des proches

Les informations les plus déterminantes pour s'installer dans les pays de destination ne sont toutefois pas obtenues, pour beaucoup de migrants chinois qui travaillent dans le secteur privé, *via* des voies formelles, mais plutôt *via* les connaissances personnelles préalables dans les deux pays. Deux tiers des Chinois interrogés (67,1 % au Bénin et 64,6 % au Mali) avaient un contact avant leur arrivée dans le pays (90,1 % de ces contacts étaient chinois et 7,9 % maliens ou béninois).

Pour les Chinois du secteur privé installés au Bénin, le critère qui revient le plus fréquemment pour le choix du pays d'implantation est, à 46,8 %, celui de « rejoindre un proche

ou un ami déjà présent dans le pays ».

En effet, seul ce canal d'information privé transmet des informations économiques et pratiques, importantes pour les petits entrepreneurs privés, à savoir : flexibilité et liberté du marché, faiblesse des régulations et absence de barrières à l'entrée.

Toutes ces informations concernant les marchés locaux restent, la plupart du temps, inaccessibles pour tous ceux qui ne sont pas sur place ou qui n'ont pas de lien préalable avec la communauté chinoise dans le pays d'accueil. Les connaissances interpersonnelles permettent une circulation accrue d'informations, notamment dans le secteur privé. 61,3 % des membres du secteur privé au Mali et 60 % au Bénin avaient acquis des connaissances sur leur pays d'accueil *via* leurs proches, dont 77,1 % et 84,8 % étaient installés dans le commerce.

3.3 Parcours de migration

On observe une grande régularité concernant les questions pratiques de la migration : financement et accompagnement. Toutefois, on peut dégager différents scénarios de migration selon les pays et selon les secteurs d'activités. Enfin, l'analyse des parcours des migrants ayant transité par des pays tiers permet de souligner les dynamiques de migrations internes des Chinois dans la sous-région.

3.3.1 Aspects pratiques du voyage

Pour toutes les personnes envoyées au Mali ou au Bénin par leurs employeurs, le voyage a été financé par l'entreprise. Cette catégorie représente 41,7 % de notre échantillon

au Mali et 57,5 % au Bénin. Pour les autres individus du secteur privé, l'épargne personnelle est le principal mode de financement de la migration (45,1 % au Mali et 32,3 % au Bénin), suivie de l'aide familiale qui constitue la troisième source importante (25,8 % au Bénin et 18,3 % au Mali). Ainsi de nombreux Chinois du secteur privé sont venus en Afrique par leurs propres moyens, ce qui permet encore d'affirmer que cette migration est un phénomène décentralisé qui ne répond pas nécessairement à une stratégie planifiée de la part des autorités ou des entreprises chinoises. D'autre part, nous avons établi que plus de la moitié des Chinois interrogés n'ont pas effectué seuls le voyage

depuis la Chine. Ils étaient accompagnés au moment de leur migration, essentiellement par des collègues ou des associés et, parfois, par des proches.

3.3.2 Différents scénarios : évolution des professions et des activités

La majorité des Chinois présents dans les deux pays est venue directement de la Chine (61,4 % au Mali et 79,5 % au Bénin). Comme nous l'avons vu, ils venaient presque tous soit avec un contrat d'expatrié soit pour rejoindre des proches qui étaient déjà dans le commerce.

Les migrants exercent souvent la même activité depuis leur arrivée dans le pays d'installation (79,1 % au Mali et 93,2 % au Bénin).

Concernant les différents scénarios identifiables de migration, nous avons trouvé plus d'éléments de réponse intéressants concernant le Mali. Ce ne sont que des descriptions indicatives car nos résultats ne sont pas statistiquement significatifs, étant donné la petite taille de notre échantillon.

La venue au Mali de Chinois *via* des contrats pour des entreprises du Bâtiment et Travaux Publics semble constituer un premier scénario fréquent de migration. Les chefs d'entreprises chinoises privées du BTP que nous avons rencontrés ont tous le même parcours. À l'issue de leur contrat dans les grandes entreprises publiques, ils sont restés pour créer leur propre entreprise de BTP, profitant de leur double connaissance du Mali et du secteur. Le deuxième scénario de migration concerne le passage par les activités d'hôtellerie, en tant qu'employé. Il permet aux migrants de se constituer une épargne et de mieux connaître le pays avant de se lancer dans leur propre activité de commerce. Enfin, le troisième scénario identifié est celui de l'ex-employé de société d'import/export chinoise qui a progressivement créé son activité d'import autonome en mettant à profit ses contacts avec les fournisseurs en Chine et avec les clients de son ancienne société au Mali.

Au Bénin, nous avons rencontré un autre élément de réponse puisqu'une part relativement importante de personnes n'avait pas d'activité professionnelle fixe avant de

quitter la Chine (19,6 % des personnes interrogées au Bénin). Il s'agissait d'étudiants, de lycéens, de femmes au foyer ou de chômeurs qui ont estimé plus facile pour eux de trouver un emploi à l'étranger que dans leur propre pays.

Enfin, concernant le secteur du commerce, on constate aussi une évolution progressive des produits commercialisés, suivant une logique de complexification et/ou de diversification. Par exemple, les premiers commerçants au Mali ont commencé par la vente de vêtements ou de médicaments, parfois comme vendeurs ambulants. Puis, ils se sont installés dans des boutiques et ont peu à peu remplacé ou complété ces produits par d'autres : chaussures, thé, produits manufacturés, etc. Ce phénomène du passage progressif de la vente au détail à la vente en gros est également évoqué dans le cas des commerçants chinois en Namibie (Dobler, 2005).

3.3.3 Transit par des pays tiers

Pour ceux qui ont transité par d'autres pays (entre 20 % et 30 %), il nous a semblé intéressant d'étudier précisément leur parcours. Les pays de transit avant l'arrivée dans le pays d'accueil actuel sont souvent des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, Ghana et Bénin). Les activités des migrants dans ces pays tiers étaient les mêmes que dans les pays d'accueil où nous les avons rencontrés : commerçants ou employés pour une société mère en Chine. Les raisons invoquées pour ce passage par un pays tiers sont souvent les mêmes. Les migrants ont essayé de s'installer dans un premier pays dans lequel ils avaient des opportunités (contrat de travail ou connaissances personnelles). Ils ont travaillé quelques années dans ce premier pays (un an et demi en moyenne pour notre échantillon béninois). Puis, ils ont changé, soit sur décision de leur entreprise mère, soit parce qu'ils n'étaient pas totalement satisfaits de leur niveau d'activité commerciale et après avoir pris connaissance sur place de nouvelles opportunités dans les autres pays de la sous-région. Ainsi, plusieurs commerçants chinois au Mali nous ont décrit comment la concurrence accrue entre les Chinois dans les pays côtiers les avait incités à se déplacer vers les pays de l'intérieur du continent dont les marchés sont considérés comme moins saturés.

3.4 Stratégies individuelles fondées sur des motifs économiques

Si les stratégies individuelles peuvent se décliner à l'infini, elles présentent toutes des similitudes concernant leur aspect économique. L'objectif principal des migrants est l'amélioration du niveau de revenu et la constitution d'une épargne destinée à réaliser leurs projets personnels et familiaux.

3.4.1 Insatisfaction initiale : prétexte du revenu

La recherche d'un revenu supérieur comme motif de décision de quitter la Chine arrive en première position pour notre échantillon au Mali avec 37,1 % et en deuxième position au Bénin avec 27,4 %. La migration est essentiellement économique et assumée comme telle. Les migrants chinois n'appartiennent pas initialement aux couches les plus défavorisées de la société chinoise car environ 72,25 % de ceux qui sont arrivés au Mali ou au Bénin, entre 2000 et 2006, disposaient de revenus égaux ou supérieurs à la moyenne nationale¹⁶. Même parmi les commerçants ou les gérants d'hôtels/bars, nous avons rencontré des médecins, des ingénieurs ou des cadres. Toutefois, il s'agit d'une observation relativement habituelle pour un phénomène de migration internationale. Ce ne sont jamais les couches les plus démunies de la société qui sont concernées, faute de moyens. La migration représente un coût important puisqu'il faut financer le voyage, le coût d'installation dans le pays d'accueil et les investissements pour démarrer une activité économique.

Ainsi, malgré leur situation initiale relativement confortable, la majorité des personnes interrogées était motivée par la recherche d'une amélioration de son niveau de vie.

3.4.2 Réalisation d'un objectif personnel

Au niveau individuel, la plupart des migrants arrivent avec un objectif similaire. Ils souhaitent gagner plus d'argent afin de pouvoir réaliser un projet personnel. Or dans la plus grande partie des cas, le choix de migrer est rémunérateur puisque seulement 5 % des Chinois au Mali considèrent que leur revenu a stagné ou diminué, ils sont 17,7 % au Bénin¹⁷.

L'objectif principal au cours du séjour dans le pays d'accueil

est donc la constitution d'une épargne la plus importante possible. Les migrants chinois limitent par conséquent leurs dépenses au minimum. Les employés des entreprises publiques sont nourris et logés par leur employeur et peuvent épargner la quasi-totalité de leur salaire, qu'ils perçoivent d'ailleurs parfois seulement à leur retour en Chine, au terme de leur contrat. Les représentants du secteur privé essaient de leur côté de ne pas trop dépenser leurs revenus. Ils vivent souvent à plusieurs dans des logements exigus et dans des conditions peu confortables. Ils n'ont pas beaucoup d'activités extra-professionnelles. Cette stratégie individuelle de limitation des dépenses permet aux migrants chinois d'avoir un taux d'épargne extrêmement élevé. Le pourcentage des migrants qui épargnent varie un peu selon le pays et les catégories d'agents économiques. En moyenne, les Chinois installés au Bénin épargnent un peu plus que ceux du Mali : 77,7 % des individus de notre échantillon au Bénin déclarent épargner une partie de leur revenu contre 65,6 % au Mali. Concernant leur niveau d'épargne, on peut retenir que 35 % des Chinois au Mali et 47,9 % au Bénin déclarent épargner plus de la moitié de leur revenu. Il faut noter que ces chiffres représentent des taux d'épargne particulièrement élevés.

Cette épargne est souvent directement transférée en Chine. Sur la question du transfert encore, les comportements varient légèrement selon les catégories d'agents mais en moyenne 93,2 % des Chinois au Mali affirment

¹⁶ Selon le Bureau national des statistiques de la Chine, la rémunération mensuelle moyenne, en valeur nominale, était de 777,75 yuans en 2000, 902,83 yuans en 2001, 1031,08 yuans en 2002, 1164,08 yuans en 2003, 1326,67 yuans en 2004, 1516,67 yuans en 2005 et 1738 yuans en 2006. Le pourcentage de migrants dans notre échantillon dont le niveau de revenu initial était égal ou supérieur à la moyenne de la Chine était de 100 % pour ceux arrivés en Afrique en 2000 (tranche de salaire mensuel initiale supérieur à 1000 yuans), 100 % en 2001 (1000 yuans), 100 % en 2002 (1000 yuans), 87,5 % en 2003 (1500 yuans), 57,1 % en 2004 (1500 yuans), 71,86 % en 2005 (1500 yuans) et 57,14 % en 2006 (2000 yuans). Les pourcentages ont été calculés à partir du nombre de réponses obtenues, c'est à dire un tiers de notre échantillon malien et 82 % de notre échantillon béninois. Les options de réponses pour le salaire initial correspondaient à des tranches successives de revenus : [0-500], [500-1000], [1000-1500], [1500-2000], [<2000].

Nous n'avons pas traité les données de 2007, car les statistiques n'étaient pas encore disponibles lors de notre travail. Nous avons également exclu les données antérieures à 2000 en raison de la moindre qualité des réponses obtenues pour cette question.

¹⁷ Les Chinois installés au Bénin ayant répondu avoir connu une évolution neutre ou négative de leur revenu travaillaient tous dans le secteur du commerce. Cette différence de résultats peut donc sans doute s'expliquer par le niveau de concurrence accru dans le secteur du commerce au Bénin par rapport au Mali, notamment entre les Chinois.

effectuer des transferts de revenus vers la Chine contre 87,5 % au Bénin.

3.4.3 Projet familial : avenir des enfants

Le projet personnel des migrants concerne souvent les perspectives de carrières individuelles futures. Mais il comprend aussi l'avenir de leur famille et spécifiquement de leurs enfants. En effet, concernant la vie future de leurs enfants, les individus de notre échantillon souhaitent leur offrir la possibilité d'une élévation de leur statut social. La majorité des migrants chinois (86,5 % au Mali et 57,1 % au Bénin) désirent pour leurs enfants une vie professionnelle différente de la leur. Les migrants considèrent donc leur séjour en Afrique

comme un sacrifice temporaire pour accéder à un statut social supérieur et non comme un objectif en soi.

Nous avons observé cette stratégie notamment chez les Chinois installés au Mali dans le secteur de l'hôtellerie. Grâce aux économies réalisées, certains d'entre eux ont réussi à financer des études universitaires en Europe ou aux Etats Unis et à augmenter considérablement le niveau d'éducation de leurs enfants, comparé au leur. Ainsi, dans notre échantillon malien les migrants sont plus âgés et ont donc plus d'enfants, notamment des enfants en âge d'étudier ; 10,2 % des migrants qui sont parents ont envoyé leurs enfants en Europe et 4,1 % aux Etats-Unis.

3.5 Migrations de moyen terme

Le phénomène de migration que nous avons observé n'est pas définitif. Au plan collectif, il s'agit d'un phénomène de long terme dans la mesure où les migrants qui regagnent la Chine sont largement remplacés par les vagues de nouvelles arrivées. Cependant, au plan individuel, la migration s'inscrit dans le moyen terme.

3.5.1 Flexibilité de l'installation

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les migrants chinois vivent en majorité dans des conditions de confort minimum et n'ont pas cherché à améliorer leurs lieux de vie après leur installation. Il semble qu'ils accordent peu d'importance à la qualité de leur environnement. Leurs seules exigences concernent leur sécurité, leurs moyens de déplacement et les équipements pour se protéger de la chaleur. Moins de 10 % sont propriétaires de leur logement, les autres étant tous en location ou en logement de fonction. Sur les lieux de travail, nous constatons le même phénomène. Les locaux professionnels, souvent en location, sont très dégradés et peu entretenus. Ces observations laissent penser que les migrants chinois ne se projettent pas dans l'avenir au Mali ou au Bénin.

3.5.2 Perspectives de court et moyen terme dans les pays d'accueil

La durée moyenne de séjour pour notre échantillon est de 4,5 ans au Mali et de 2,8 ans au Bénin. Toutefois, la valeur

médiane est inférieure puisqu'elle se situe à 3 ans pour le Mali et 1,6 pour le Bénin. Cette différence entre la moyenne et la médiane dans les deux pays s'explique par l'arrivée très ancienne de quelques personnes (il y a plus de 20 ans pour les plus anciens) et par la vague récente de nouvelles arrivées depuis 2003.

La majorité des Chinois interrogés compte encore rester quelques années au Mali ou au Bénin. Pour le Bénin, nous avons calculé qu'en moyenne, les migrants projettent de vivre dans le pays encore 2,8 ans, ce qui impliquerait un temps de séjour moyen estimé à environ 5 ans.

Nous observons que le temps moyen que le migrant passera dans le pays d'accueil semble être inférieur au Bénin par rapport au Mali.

Sur ce point, nous considérons que la population chinoise au Bénin est plus mobile et moins établie. Certaines personnes ont développé des activités au Bénin mais ne résident pas de façon permanente dans le pays. Elles effectuent seulement des allers-retours suivant le cours de leurs affaires. D'autre part, pour un grand nombre de commerçants chinois installés au Bénin, nous observons un faible attachement à leur pays d'accueil. Leur installation dans le pays est le fruit d'un concours de circonstances et pourrait être remise en cause selon l'évolution des perspectives économiques de la sous-région. Ainsi comme nous l'évoquions précédemment, en cas de modifications dans les règles du commerce extérieur

béninois, ils pourraient être amenés à changer de pays au sein de l'Afrique de l'Ouest pour migrer notamment vers le Togo ou le Nigeria.

3.5.3 Volonté partagée de retour en Chine

Quelque soit le temps passé dans le pays d'accueil, presque tous les migrants, 89,1 % au Mali et 87,7 % au Bénin, souhaitent rentrer définitivement en Chine à l'issue de leur séjour en Afrique. Ce résultat montre que l'implantation de la communauté chinoise diffère de celle des commerçants libanais ou indo-pakistanaïens dont l'établissement dans le pays d'accueil est plus durable. Ceux-ci gèrent souvent leurs commerces en famille et certains sont installés depuis plus d'une génération.

Les raisons invoquées pour ce retour sont souvent identiques : familiales, professionnelles, départ à la retraite. Toutefois, pour les Chinois installés au Bénin, les réponses portaient davantage sur l'attachement des migrants à leur pays d'origine. Certains nous ont parlé de la Chine en termes patriotiques et d'autres ont souligné les conditions de vie plus agréables de leur pays d'origine.

Cela signifie que la migration est perçue par les Chinois, dans les deux pays, comme une phase provisoire, de moyen terme et dont la durée est déterminée par l'amélioration du niveau de revenu. Une fois la période d'activité professionnelle terminée, les Chinois ne souhaitent pas rester en Afrique et expriment, pour la majorité, le désir de rentrer en Chine.

4. Les activités économiques des Chinois dans les deux pays

Nous décrivons dans cette partie les activités développées par les migrants chinois au Mali et au Bénin. Les grandes différences de cette implantation sont dues essentiellement aux conditions économiques spécifiques offertes par les deux pays. En règle générale, les migrants chinois dispo-

sent d'avantages importants pour mener des activités de commerce et ont su s'insérer favorablement dans le tissu économique local. Ils ont une perception réaliste de l'économie locale et sont confiants dans les perspectives d'évolution future dans les deux pays.

4.1 Activités des Chinois

Il nous a semblé intéressant de décrire les activités des Chinois dans les deux pays selon des critères de niveau et de durabilité des investissements réalisés, plutôt que par secteurs d'activité. Nous voulions rendre compte de la diversité des stratégies des entreprises qui s'implantent dans les deux pays et des profils individuels des entrepreneurs. En effet, si la plus grande partie des activités concernent des investissements à visée de court terme, la présence chinoise ne se résume pas seulement à ce phénomène et il est possible d'observer d'autres investissements réalisés sur des perspectives de moyen ou de long terme.

4.1.1 Vision de court terme

Cette vision de court terme correspond à un comportement opportuniste développé par une grande partie de migrants chinois. Leur objectif est d'exploiter au maximum et le plus rapidement possible des opportunités offertes par le marché local malien ou béninois pour extraire des profits sans se soucier de la pérennité de leur activité. Ils s'installent dans un secteur au moment où la rentabilité est élevée et se retirent dès que le marché n'apparaît plus aussi profitable.

Ce comportement est celui des agents économiques chinois qui ont développé des activités telles que le petit commerce, les métiers d'hôtellerie/bar et l'exploitation des ressources naturelles (bois, pêche).

Il s'agit d'activités relativement faciles à mettre en place avec des investissements initiaux légers. Le secteur de l'hôtellerie est celui qui présente le moins de barrières à l'entrée dans la mesure où il suffit de louer une maison et d'obtenir une autorisation légale¹⁸. Dans le commerce c'est à peine plus compliqué car, après la location d'un local commercial, il est simplement nécessaire d'avoir les fonds pour faire venir un premier container de marchandises. Pour le secteur de l'exploitation de ressources naturelles, les investissements initiaux sont plus lourds mais nous les classons dans cette catégorie d'investissements de court terme car, que ce soit pour le bois ou la pêche, les entrepreneurs chinois ne s'intéressent pas à la question de la conservation du niveau ou du renouvellement des ressources naturelles. Ils ne cherchent donc pas à maintenir la durabilité de leur activité mais seulement à exploiter sa rentabilité immédiate.

Comme nous l'évoquions précédemment, cette catégorie d'entrepreneurs chinois ne cherche pas à maintenir ou à améliorer ses équipements et ses conditions d'installation. Ils se tiennent prêts à se retirer du marché s'ils le décident.

¹⁸ Le montant moyen des investissements pour un hôtel/bar est compris entre 2000 et 3000 dollars, selon certains propriétaires de ces établissements.

4.1.2 Perspectives intermédiaires

Une deuxième catégorie d'entrepreneurs présente un comportement moins volatile. Les montants de leurs investissements sont plus importants que ceux de notre première catégorie et ils ne leur permettent plus de pouvoir se retirer du jour au lendemain. Ce sont des entrepreneurs privés installés dans les deux pays et qui ont identifié des activités potentielles dans différents domaines des économies locales maliennes ou béninoises. Leur famille est parfois présente ou vit dans d'autres pays de la sous-région. Bien intégrés, ils sont souvent davantage intéressés par leur pays d'accueil et souhaitent contribuer au développement de l'économie locale.

Au Mali, nous avons trouvé six entreprises privées qui correspondent à cette catégorie : une entreprise de BTP, une usine de fabrication de tongs en plastique, une usine de purification et d'embouteillage d'eau, une unité d'assemblage de matériel agricole, une exploitation agricole et un hôtel de grand standing.

Au Bénin, nous recensons trois activités industrielles pour cette catégorie : une usine de fabrication de CD et DVD, une usine de production de bouteilles en plastique et une usine de tapis en plastique. Ainsi, les deux dernières appartiennent à une famille atypique qui a aussi d'autres activités dans le commerce et dans la restauration. Le père de cette famille était venu en Afrique, initialement en Côte d'Ivoire, pour une entreprise chinoise. Ses enfants vivaient avec lui et étudiaient au lycée français d'Abidjan. Aujourd'hui toute la famille est installée durablement au Bénin et se répartit dans les différentes affaires qu'ils ont développées.

4.1.3 Investissements durables

Certains grands groupes chinois investissent durablement au Mali et Bénin. Ces investissements correspondent à deux cas de figure. Certains sont réalisés dans le cadre des projets de l'aide publique au développement (APD) chinoise tandis que d'autres sont effectués par des grands groupes privés chinois dans le cadre d'une stratégie

globale de pénétration en Afrique. La taille de ces investissements est très importante en termes financiers, matériels et humains.

Les investissements liés à l'APD chinoise sont similaires dans les pays : deux usines de production de sucre et deux usines de fabrication textile. Ils s'intègrent dans le schéma plus global des relations sino-béninoises et sino-maliennes et répondent à des logiques plus politiques qu'économiques. Chaque fois, il s'est agi de reprendre des activités industrielles nationales laissées à l'abandon. De grands groupes publics chinois ont répondu aux appels d'offres. Ils ont investi massivement pour remettre en état les vieux équipements et pour moderniser et redémarrer la production. Ce sont des projets peu ou pas rentables mais qui génèrent localement un grand nombre d'emplois et auquel le gouvernement chinois est attaché.

Les investissements réalisés par les grands groupes privés sont au nombre de trois. Ils sont également présents dans les deux pays simultanément : deux dans les télécommunications et un dans la parapharmacie. Ils s'inscrivent dans une réelle stratégie africaine globale de la part des entreprises mères puisque d'autres filières existent dans la majorité des pays sur le continent.

Cependant, il faut noter que les grandes entreprises sont affectées par des contraintes et des pressions économiques importantes au Mali et au Bénin. En effet, si les investissements de faible niveau sont relativement facilités aujourd'hui, les investissements de montants élevés restent soumis à un niveau important d'incertitude et d'instabilité dans le long terme pour les deux pays. C'est la raison pour laquelle il est souvent nécessaire que les services de l'ambassade et du Conseil économique jouent leur rôle de facilitateurs (collecte et distribution d'information, défense des intérêts chinois, négociations auprès des autorités de régulation, etc.). Sans eux, peu de grandes entreprises seraient en mesure de s'implanter durablement dans les économies maliennes et béninoises.

4.2 Différences dans l'implantation des Chinois au Bénin et au Mali

Le mode d'implantation des entreprises chinoises est relativement similaire dans les deux pays. Les grandes différences que nous allons présenter dans cette partie résultent essentiellement de la diversité des opportunités économiques offertes par le Bénin et le Mali.

4.2.1 Politiques d'aide publique au développement et différences dans l'implantation des entreprises publiques

La plus grande partie des activités des entreprises publiques chinoises au Bénin et au Mali s'inscrit dans le cadre des projets d'APD du gouvernement chinois. L'usine sucrière et l'usine textile installées dans chaque pays sont les symboles les plus importants de cette politique d'aide chinoise. L'implantation de ces industries chinoises est toutefois plus ancienne au Mali qu'au Bénin puisqu'elle date des années 1960 pour le premier et des années 2000 pour le second.

Concernant les autres domaines de l'APD chinoise, la politique est sensiblement la même dans les deux pays, mais elle est mise en œuvre de façon différente en raison des caractéristiques internes des marchés maliens et béninois. Cette différence est particulièrement visible dans le secteur du Bâtiment et travaux publics.

Au Mali, l'arrivée des sociétés publiques de BTP et d'infrastructures date des années 1980 et 1990 pour la réalisation de projets de construction financés par la Chine¹⁹. Après l'achèvement des premiers projets, les entreprises ont décidé d'installer des filiales dans le pays. Ces filiales d'entreprises publiques chinoises, de droit malien, construisent depuis quelques années leur réputation sur le marché local en répondant aux appels d'offres sur les projets du gouvernement chinois mais aussi sur ceux des autres bailleurs de fonds.

Au contraire, les entreprises de BTP opérant actuellement au Bénin ne sont généralement pas implantées dans le pays. Ce sont des équipes chinoises détachées directement par les sociétés mères en Chine qui réalisent des projets financés uniquement par la Chine, en faveur du gouvernement béninois. Ces entreprises chinoises ne sont pas connues sur le marché béninois. Bien souvent, personne

ne sait quelles sont les entreprises chargées des projets chinois. Une fois le projet terminé, les équipes rentrent en Chine. Seule une filiale d'un groupe public de construction est implantée actuellement au Bénin, même si quelques autres entreprises étudient cette possibilité.

Cette différence est due à la taille respective des marchés de BTP dans les deux pays. En effet, les entreprises publiques chinoises sont toutes très importantes. Elles ont l'habitude d'opérer sur de grands marchés et elles ne sont pas intéressées par des marchés de BTP aussi peu développés que celui du Bénin.

4.2.2 Secteur de l'hôtellerie au Mali

Le secteur de l'hôtellerie développé par les Chinois au Mali n'est pas très important en termes de poids économique mais pèse lourd en terme démographique. Il absorbe un nombre important de migrants chinois au Mali. Au total, 81 hôtels/bars chinois sont enregistrés, situés exclusivement dans la ville de Bamako. Ils sont installés dans des résidences privées louées par les Chinois. Bien qu'ils aient également une activité de restauration et de bar, leur activité principale est la location de chambres pour des périodes de quelques heures.

L'accroissement rapide jusqu'à saturation en quelques années de ce secteur s'explique par la rentabilité importante de cette activité. En comparaison avec les autres activités économiques des migrants chinois privés, l'installation dans le secteur de l'hôtellerie est particulièrement facile et la gestion est simple. L'activité est exclusivement locale et ne nécessite aucune insertion dans un réseau commercial avec la Chine. Malgré leur succès, les hôtels/bars restent tous de taille réduite. Les propriétaires préfèrent créer différents établissements en parallèle pour réinvestir leurs bénéfices plutôt que d'agrandir l'établissement d'origine. Il faut souligner que le secteur concerne quelques grandes familles dont chaque membre présent dans le pays possède un ou plusieurs établissements. Ils sont d'ailleurs régulièrement rejoints par d'autres parents venant de Chine.

¹⁹ Le mode de financement est variable selon les projets.

Comme nous l'avons déjà signalé auparavant, ces ressortissants chinois présentent un profil différent du reste des migrants puisqu'ils sont d'origine sociale, géographique et économique plus modeste.

Ce secteur existe exclusivement au Mali. Il est très visible et il focalise d'ailleurs l'attention des Maliens sur cette seule activité de la communauté chinoise, souvent très critiquée. L'explication de cette différence entre les deux pays relève des contextes socioculturels internes. Les Chinois ont profité d'une absence d'offre au Mali, pays dans lequel il est difficile pour un Malien, du fait du contexte religieux, de développer ce genre d'activité. Au contraire, au Bénin, la religion est moins prégnante et il existe déjà une offre locale pour ce genre d'établissement.

4.2.3 Particularité du Bénin : pays de transit vers les autres pays de la sous-région

La proportion des migrants chinois dans les activités de

commerce est plus importante au Bénin qu'au Mali en raison de la position géographique stratégique du Bénin. En effet, les commerçants chinois au Bénin travaillent assez peu pour le marché domestique comparé à ceux du Mali. Au Bénin, les activités des entreprises chinoises de commerce sont généralement dirigées vers une clientèle étrangère des pays voisins (57,4 % des unités économiques de notre échantillon). Seulement environ un tiers des entreprises (soit 36,1 %) affirme se baser principalement sur le marché local béninois. Au contraire, au Mali, la majorité des activités des Chinois est dirigée exclusivement vers la demande locale (à 80 %).

Cette particularité de commerce de transit au Bénin, rend les migrants chinois très sensibles aux évolutions des régulations commerciales dans les pays de la sous-région. Et cela se traduit par un phénomène de migration plus flexible et davantage de court terme que pour les Chinois du Mali.

4.3 Avantages comparatifs des acteurs chinois

Les opérateurs économiques chinois au Mali et au Bénin disposent d'avantages économiques de plusieurs ordres pour développer leurs activités. Ils possèdent des conditions privilégiées d'approvisionnement. Mais ils ont aussi su s'insérer efficacement dans les économies locales et exploiter les avantages qu'elles présentent.

4.3.1 Approvisionnement privilégié

La Chine est le principal pays d'approvisionnement des entreprises chinoises au Mali et au Bénin, pour les produits commercés comme pour les équipements et parfois les matières premières. Dans notre échantillon, 86,4 % des entreprises chinoises au Mali s'approvisionnent exclusivement en Chine contre 83,3 % au Bénin.

Mais, au-delà de ce résultat, finalement peu surprenant, ce sont les conditions particulières d'approvisionnement des Chinois installés en Afrique qui sont importantes.

Tout d'abord, les entreprises sont souvent en contact direct avec le producteur de la marchandise pour au moins une partie de leur approvisionnement (à 65 % au Mali et à 60,8 % au Bénin). Elles évitent donc de recourir à des inter-

médiaires de la chaîne des fournisseurs, ce qui leur permet de réduire leurs coûts d'approvisionnement.

Ensuite, les entreprises travaillent avec un fournisseur unique (à 28 % au Mali et à 44,3 % au Bénin). Et elles ont souvent conservé les mêmes fournisseurs depuis le commencement de leur activité (à 70,9 % au Mali et à 81,5 % au Bénin).

Enfin, elles bénéficient fréquemment de relations privilégiées avec leurs fournisseurs. Il s'agit souvent d'un lien entre la filiale et la maison mère ou *via* les différentes branches d'une entreprise familiale. Au Bénin, nous avons réussi à estimer ce phénomène. Selon nous, la moitié des unités économiques se trouve dans ce cas de figure et bénéficie de ces relations privilégiées d'approvisionnement. Toutes ces caractéristiques de l'approvisionnement des entreprises chinoises (contact direct, exclusivité et stabilité dans les relations avec le fournisseur), notamment dans le commerce, sont autant de facteurs pour leur réussite économique. Cela leur permet d'avoir accès à des marchandises à prix d'usine et par conséquent de pouvoir les revendre de façon très compétitive dans les pays

concernés ou de baisser les coûts de production quand il s'agit de biens d'équipement.

4.3.2 Insertion dans les marchés économiques locaux

Dans le secteur du commerce, nous assistons à un phénomène de division du travail relativement efficace pour le moment. Les commerçants chinois se situent au même niveau dans la chaîne de commercialisation que les grands commerçants maliens ou béninois qui font de l'importation. Ils vendent en gros dans des boutiques qui ressemblent à des entrepôts. Les marchandises demeurent dans les cartons et seule une petite partie est déballée pour servir d'échantillons de démonstration. Les clients sont les commerçants détaillants locaux et des pays voisins pour le Bénin. Pour avoir rencontré les représentants des organisations de commerçants grossistes et détaillants au Mali et au Bénin, cette division du travail est acceptée même si elle a pu mettre en difficulté certains commerçants grossistes locaux. En effet, les Chinois ont besoin de s'insérer comme grossistes pour utiliser les réseaux de commercialisation locaux efficaces qui assurent la distribution des marchandises du semi gros jusqu'à la vente à l'unité. En échange, les commerçants détaillants locaux bénéficient aussi de l'approvisionnement à moindre coût des Chinois et de l'accroissement de la consommation des produits chinois. Toutefois, en cas de rupture de cet équilibre tacite, les commerçants locaux pourraient réagir violemment contre la présence des commerçants chinois, comme au Sénégal. En effet, quand ceux-ci commencent à vendre en semi gros ou au détail à des prix proches du commerce en gros, ils suppriment la marge des commerçants détaillants et provoquent la désorganisation de la commercialisation locale. Pour l'instant, les Chinois au Mali et au Bénin se concentrent sur les activités de grossistes plus rentables mais il est vrai que l'on peut craindre une évolution vers le brouillage des rôles respectifs en raison de la concurrence croissante, notamment entre les commerçants chinois eux-mêmes.

4.3.3 Utilisation de la main-d'œuvre locale

Les entreprises chinoises emploient de la main-d'œuvre locale, notamment pour toutes les activités au contact de la population malienne ou béninoise.

Toutes les entreprises ont des responsables de relations

clientèles ou des vendeurs maliens ou béninois. Ils servent d'interface entre les clients locaux et l'entreprise chinoise. Dans les boutiques des commerçants nous trouvons aussi toujours au moins un (voire deux) vendeur qui parle plusieurs langues : le français, l'anglais et les langues locales. Au-delà de ces postes formels au contact de la population locale nous trouvons aussi parfois des associés ou des conseillers maliens ou béninois auprès des entrepreneurs chinois. Ils les accompagnent, les conseillent et les guident dans le développement de leurs affaires. Au Bénin, nous avons même rencontré un cabinet de conseil spécialisé auprès des entreprises chinoises.

Les Maliens ou les Béninois qui occupent ces postes sont souvent des anciens étudiants des programmes de boursiers vers la Chine²⁰. C'est-à-dire qu'ils ont passé au moins 4 ans à étudier en Chine, ils parlent donc couramment le mandarin et connaissent bien la culture chinoise. Dans les deux pays, ces membres des anciennes promotions de Maliens et de Béninois formés en Chine se sont regroupés en association pour aider les diplômés des dernières promotions à trouver du travail. Cependant, il semble que les Béninois formés en Chine soient mieux organisés et aient accès à des postes plus intéressants auprès des entreprises chinoises qu'au Mali, où les anciens étudiants regrettent souvent de ne trouver que des postes d'interprètes dont la rémunération ne correspond pas à leur niveau de formation.

Ce recours à la main-d'œuvre locale, et en particulier aux anciens membres des promotions d'études en Chine, permet aux entreprises chinoises de s'insérer au mieux dans les marchés maliens et béninois.

4.3.4 Flexibilité et réactivité des entreprises chinoises

Les entreprises chinoises sont venues pour exploiter un avantage comparatif. Si les conditions de leur insertion devaient changer, il se peut qu'elles revoient leur stratégie d'implantation pour se retirer complètement ou pour transférer leurs activités vers d'autres pays d'Afrique. Pour cette

²⁰ Ces programmes de formation en Chine existent dans les deux pays depuis le milieu des années 1970. Entre 10 et 20 étudiants sont sélectionnés par l'administration malienne ou béninoise chaque année. Ils reçoivent une bourse d'étude chinoise pour aller étudier 4 ou 5 ans en Chine. La première année est entièrement consacrée à l'apprentissage du mandarin puis les autres années sont organisées selon la spécialité d'études choisie (médecine, études d'ingénieur, sciences humaines, architecture etc.).

raison, leurs investissements physiques sont souvent réduits afin de préserver une possibilité de sortie du marché, à moindre coût. D'ailleurs, les entreprises chinoises de grande taille qui veulent s'implanter en Afrique, ouvrent souvent un simple bureau de représentation dans le pays de destination afin de se donner le temps de valider sur le terrain les résultats de leur stratégie. Elles s'implantent véritablement en s'enregistrant légalement comme filiale après cette période de test.

Ces comportements de flexibilité et de grande réactivité sont particulièrement observables parmi les entreprises du

secteur du commerce au Bénin. Les gérants connaissent parfaitement les prix relatifs des services portuaires dans les différents pays de la sous-région et sont prêts à transférer leur activité le jour où il devient plus rentable d'opérer depuis un autre pays.

Les Béninois avaient assisté au départ des commerçants chinois de tissus, à la suite d'un changement de législation et d'un durcissement sur les importations de tissu au Nigeria, marché cible du commerce des Chinois au Bénin. Aujourd'hui, nous observons un retour progressif des vendeurs chinois de tissus au Bénin, grâce à un nouvel assouplissement de la réglementation douanière.

4.4 Perceptions par les Chinois de la situation économique dans les deux pays

Les activités développées par les migrants chinois dans les deux pays sont rentables. Sur la question de l'environnement économique actuel dans leurs pays d'accueil, les Chinois interrogés se sont montrés réalistes sur les difficultés mais assez optimistes concernant les évolutions futures.

4.4.1 Niveau de profit et de satisfaction des entreprises chinoises

La bonne santé économique des entreprises chinoises que nous avons rencontrées est confirmée par les pourcentages de rentabilité que nous avons calculés. Lors de notre enquête, 85,9 % des unités économiques chinoises au Mali et 75 % au Bénin, affirmaient dégager des profits. Cependant, certaines entreprises rencontrent des difficultés et hésitent à se maintenir dans le pays d'installation. En effet, parmi les entreprises chinoises établies au Bénin, 9,8 % de celles qui étaient en situation de profit, nuançaient leurs réponses précisant qu'il s'agissait d'un niveau très faible de rentabilité.

Concernant le niveau de satisfaction personnelle, les résultats sont plus mitigés puisque la majorité des personnes interrogées estiment que leur niveau d'activité économique est moyennement satisfaisant (à 54,2 % au Bénin et 67,1 % au Mali). Seulement un cinquième des entrepreneurs au

Mali et au Bénin a exprimé sa satisfaction. Sur cet aspect également, nous retrouvons plus de personnes insatisfaites au Bénin qu'au Mali.

Les principales raisons avancées par les migrants pour expliquer leur niveau d'insatisfaction sont les suivantes : lenteur des démarches administratives, complexité des régulations locales, diminution des marges de profit dans le commerce, provoquée par une forte hausse de la concurrence (notamment entre les commerçants chinois), insuffisance de la taille du marché domestique malien et manque de dynamisme dans la demande commerciale béninoise.

Toutefois, la perception générale des migrants chinois concernant la situation économique actuelle des deux pays contredit quelque peu les résultats que nous obtenons sur leur niveau de satisfaction individuelle. Ainsi, 60,5 % des Chinois au Mali et 43,1 % au Bénin déclarent que l'environnement économique dans lequel ils travaillent est favorable aux affaires. Nous retrouvons cependant une distinction entre les deux pays, avec une vision plus sévère de l'économie locale chez les migrants chinois au Bénin. En effet, plus de la moitié d'entre eux considèrent que l'environnement économique y est difficile. Or, cette proportion représente presque le double de celle que nous obtenons pour cette catégorie au Mali.

4.4.2 Différences sectorielles de perception par les Chinois de la situation économique actuelle au Mali et au Bénin

Nous observons des différences concernant la perception de l'économie locale par les Chinois selon leurs secteurs d'activité. Les personnes du secteur public au Mali se montrent en général plus optimistes concernant l'économie malienne que celles du secteur privé (85,7 % dans le public contre 55,7 % dans le privé). Cette différence d'appréciation peut s'expliquer par les avantages et les privilèges dont dispose le secteur public dans la mesure où son activité s'articule avec tous les services de coopération étatique de la Chine et la sécurité que cela représente. A l'inverse, les individus du secteur privé sont plus exposés aux aléas de l'environnement économique malien qui rendent leur activité plus précaire. Toutefois, il est possible que l'ancienneté du secteur public chinois au Mali par rapport au secteur privé lui ait permis de développer une meilleure connaissance et davantage de compétences pour travailler dans l'économie domestique²¹.

Au Bénin, nous trouvons un résultat opposé puisque les représentants du secteur public sont plus sévères encore que ceux du secteur privé dans leur jugement de l'économie locale (27,3 % de personnes optimistes dans le public contre 45,9 % dans le privé). Cette divergence peut s'expliquer par la différence de secteurs d'activité des entreprises publiques. Au Bénin, elles sont majoritairement

dans l'industrie et, par conséquent, plus exposées aux entraves et incertitudes des marchés locaux que les entreprises chinoises de BTP au Mali.

4.4.3 Opinion des Chinois sur les perspectives d'évolution des deux économies

Pour conclure, la majorité des migrants chinois se montre optimiste concernant les évolutions futures dans les économies maliennes et béninoises. Au total, 83,9 % des Chinois au Mali et 77,6 % au Bénin s'attendent à une amélioration de la situation économique de leur pays d'accueil. Au contraire, seulement 14,8 % des migrants au Mali et 22,4 % au Bénin craignent une stagnation de la situation économique. Par conséquent, un grand nombre d'entrepreneurs construisent des projets d'extension de leurs activités. 78,3 % des entreprises au Mali et 69 % au Bénin souhaitent s'accroître, 64,4 % et 61,4 % déclarent vouloir augmenter la taille de leur personnel.

L'implantation économique des Chinois au Mali et au Bénin est une réussite pour la plupart d'entre eux. Ils ont su exploiter les avantages dont ils bénéficient en tant que migrants mais aussi les opportunités offertes par les économies locales. Si nous ne pouvons pas nous prononcer réellement concernant la durabilité des activités développées par les migrants chinois, nous pouvons dire que leur rentabilité va attirer encore davantage de compatriotes.

Tableau 6. Perception de l'économie malienne et béninoise par les migrants chinois (en pourcentage)

		Situation actuelle			Perspective future		
		Favorable	Difficile	Indifférent	Amélioration	Stagnation	Récession
Mali	Privés	55,7	31,5	13,1	83,6	16,4	
	Publics	85,7	14,3		85,7		14,3
	Hôtellerie	69,2	23,0	7,7	84,6	15,4	
	TOTAL	60,5	28,4	11,1	83,9	14,8	1,2
Bénin	Privés	45,9	47,5	6,6	76,8	23,2	
	Publics	27,3	72,7		81,8	18,2	
	TOTAL	43,1	51,4	5,6	77,6	22,4	

Source: Auteurs.

²¹ L'implantation au Mali des entreprises publiques chinoises remonte en moyenne à l'année 1985, tandis que la formation du secteur privé chinois (hors hôtellerie) date plutôt de l'année 2003, les valeurs médianes se situant respectivement à 1987,5 et 2004.

5. La contribution de la présence chinoise dans les deux pays et la perception des Chinois par les locaux

Cette partie n'a pas pour objectif de dresser un bilan exhaustif de la contribution de la présence chinoise dans les deux pays. Ce n'est pas l'objet de notre étude et nous n'avons pas tous les éléments nécessaires pour réaliser cet exercice. Toutefois, il nous a semblé important d'évoquer certaines informations sur ce sujet pour deux raisons. Premièrement, la situation que nous avons étudiée était en réalité bien plus complexe et contrastée que celle des discours parfois remplis de préjugés que nous avons pu entendre au cours de notre travail. Deuxièmement, cette question de contribution nous

paraît un élément de réponse fondamental pour comprendre la perception de ce phénomène de migration par les Maliens et les Béninois et éventuellement dégager des pistes de réflexion sur les mesures de politique publique qui devraient accompagner ce phénomène dans les deux pays. Nous analyserons d'abord la contribution chinoise à l'emploi local. Puis, nous nous intéresserons à l'accroissement de la concurrence au sein du secteur commercial dans les deux pays. Pour finir, nous étudierons le comportement des Chinois sur la question de l'informalité.

5.1 Contribution chinoise à l'emploi local

5.1.1 Nombre d'emplois créés et pourcentage d'emplois locaux

Les entreprises chinoises au Mali et au Bénin, quel que soit leur secteur d'activité, ont créé un grand nombre d'emplois pour la population locale et emploient une proportion de personnel chinois peu élevée.

Le nombre total d'emplois générés par les entreprises chinoises au Mali est de 8474 et la proportion d'emploi local

est très importante puisqu'elle s'élève à 93,3 %.

Pour le Bénin, les entreprises chinoises emploient 4047 personnes, dont 84,9 % de personnel local.

Dans les deux pays, ce sont surtout les grandes entreprises publiques qui créent de l'emploi local en grande quantité. Au Mali, 96,7 % de leur personnel est malien et au Bénin 88,9 % béninois. Dans le secteur privé, la proportion d'emploi local est moins élevée mais elle reste supérieure à 65 %.

Tableau 7. Effectif et distribution selon la nationalité du personnel des entreprises chinoises au Mali et au Bénin

		Chinois		Local		Total
		Nombre	Part %	Nombre	Part %	
Mali	Entreprises privées	198	27,8	515	72,2	713
	Hôtels/Bars	131	22,1	463	77,9	594
	Entreprises publiques	235	3,3	6932	96,7	7167
	TOTAL	564	6,7	7910	93,3	8474
Bénin	Entreprises privées	252	31,9	538	68,1	790
	Entreprises publiques	361	11,1	2896	88,9	3257
	TOTAL	613	15,1	3434	84,9	4047

Source: Auteurs.

5.1.2 Division du travail entre les Chinois et les locaux

Malgré ce recours très important à la main-d'œuvre locale, il faut signaler que les entreprises chinoises fonctionnent toutes avec une division du travail marquée entre le personnel chinois et les employés locaux. En règle générale, les postes à responsabilités (direction, encadrement et gestion) sont occupés par du personnel chinois tandis que seuls les postes de moindre importance restent accessibles aux locaux.

Ainsi, sur les chantiers des entreprises de BTP, par exemple, les manœuvres sont des employés locaux alors que tous les ouvriers spécialisés et les chefs de chantiers sont des Chinois.

Cette division du travail débouche sur des différences au niveau du salaire moyen. Les employés locaux sont souvent payés à hauteur du salaire local formel minimum et parfois moins quand il s'agit d'emplois journaliers, alors que les employés chinois sont mieux payés²².

Par exemple, les vendeurs des boutiques chinoises reçoivent en moyenne entre 38 et 46 euros par mois, tandis qu'un ouvrier journalier de BTP peut être payé environ 2,3

euros la journée de travail effectuée.

5.1.3 Limites de l'utilisation de la main-d'œuvre locale

Mis à part quelques cas de collaborations sino-maliennes ou sino-bénoises réussies, les employeurs chinois et les employés locaux des entreprises chinoises émettent beaucoup de réserves sur le fait de travailler ensemble.

Les Chinois déplorent le faible niveau moyen d'éducation des employés locaux et leur manque de rigueur professionnelle, notamment pour les grandes entreprises implantées dans les pays. De plus, certains commerçants décrivent des problèmes de communication et de confiance avec leurs salariés.

Les employés locaux, de leur côté, signalent la fermeté de leurs patrons et leur manque de sensibilité face à des situations de précarité de leurs clients ou de leurs employés.

S'il est difficile de traiter cette question avec objectivité, ces commentaires nous permettent au moins de mesurer la difficulté pour les deux parties de travailler ensemble, en raison de la puissance des barrières interculturelles et linguistiques qui les séparent.

5.2 Concurrence dans le commerce et perception des Chinois par les populations locales

Le secteur du commerce absorbe la plus grande partie des migrants chinois et ses membres sont le plus en contact avec la réalité quotidienne des Béninois et Maliens. L'arrivée des commerçants chinois a engendré une concurrence accrue qui présente des conséquences évaluées différemment par les consommateurs et par les commerçants locaux.

5.2.1 Résultats positifs de la concurrence chinoise

Les atouts des commerçants chinois, cités auparavant, leur permettent de proposer des produits à un niveau de prix très inférieur à celui des commerçants locaux. L'entrée des commerçants chinois sur le marché local a donc contraint les commerçants africains à baisser leurs propres prix. Cela a provoqué un phénomène de baisse générale des prix dans les marchés locaux²³. Les consommateurs béni-

nois et maliens en ont bénéficié dans la mesure où cela leur a donné accès à un grand nombre de nouveaux produits. Les exemples de cette amélioration du niveau de consommation concernent le prêt-à-porter, les motos, les médicaments et de nombreux autres produits manufacturés.

Par conséquent, on peut dire que les consommateurs maliens et béninois apprécient pour cette raison la présence chinoise dans leurs pays respectifs.

²² Cette différence entre le salaire des employés locaux et celui des employés étrangers n'est pas spécifique aux entreprises chinoises. Concernant le secteur du BTP, toutes les entreprises étrangères profitent du coût très bas de la main-d'œuvre locale. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les entreprises chinoises n'ont pas intérêt à faire travailler des ouvriers chinois plus coûteux, quel que soit leur statut.

²³ Par exemple, selon les consommateurs maliens et béninois, le prix des motos aurait baissé en quelques années de plus de 50 % au Mali et de 75 % au Bénin, grâce à l'apparition des motos chinoises.

5.2.2 Concurrence avec les commerçants locaux

Quant aux commerçants locaux, ils ont fait les frais de cette nouvelle concurrence et de la baisse générale des prix. Leurs parts de marché ont diminué et ils se plaignent beaucoup de la présence des commerçants chinois dans leur pays.

Toutefois, la menace que représentent les commerçants chinois doit être nuancée selon les types de produits et selon les types d'opérateurs. Comme nous l'avons évoqué précédemment, certains équilibres ont été trouvés entre les nouveaux arrivants chinois et les commerçants maliens et béninois, notamment dans la répartition des rôles à tous les niveaux de la chaîne de distribution.

Nous avons cherché à connaître la proportion des marchandises d'origine chinoise et la part de marché détenue par les commerçants chinois sur un certain nombre de produits emblématiques dont nous avons déjà parlé (chaussures, motos, ustensiles de vaisselle en plastique, tissus en coton, vêtements, thé, pneus, pièces de motos et produits pharmaceutiques)²⁴. Pour ce faire, nous avons utilisé les données douanières de 2007 des deux pays, communiquées par l'entreprise en charge du contrôle des importations.

Si les produits en provenance de Chine représentent des proportions importantes²⁵, les parts de marché des Chinois sur ces produits venant de Chine sont très irrégulières. Ainsi, au Bénin, les Chinois détiennent des parts de marché

Tableau 8. Niveau d'insertion des Chinois dans le commerce local au Bénin et au Mali

	Bénin			Mali		
	Part des produits en provenance de Chine (1)	Part de (1) importés par des commerçants chinois	Quantité moyenne des importations par importateur (chinois / béninois)	Part des produits en provenance de Chine (2)	Part de (2) importés par des commerçants chinois	Quantité moyenne des importations par importateur (chinois / maliens)
Chaussures	87,68	49,89	12 045 709 6 721 237	18,5	26,2	24 713 777 13 866 441
Moto	87,99	29,38	385 499 214 173 758 463	33,52	11,22	40 621 370 17 965 093
Vaisselle	70,93	85,7	22 783 759 3 325 836			
Coton	45,43	9,5	81 901 672 86 675 025			
Vêtements	89,45	6,7	57 533 213 78 070 599			
Thé				77,13	0,27	6 654 388 92 498 604
Pneu				17,72	8,09	31 165 148 6 693 098
Pièce moto				8,73	0,24	1 015 076 4 567 179
Produits pharmaceutiques				4,5	38,68	207 456 920 24 357 269

Source : Calculs des auteurs, à partir des données des déclarations d'importations auprès de l'entreprise en charge du contrôle douanier.

Note : Les données de ce tableau portent sur les dix premiers mois de l'année 2007 pour le Mali et sur l'ensemble de l'année 2007 pour le Bénin.

²⁴ Nous avons choisi ces produits sur la base des informations dont nous disposions sur les produits importés par les commerçants chinois et sur le commerce bilatéral. Mais notre choix n'a pas été très satisfaisant, notamment pour le Mali.

²⁵ Voir aussi le tableau 2 (Evolution de la pénétration des produits chinois dans le commerce extérieur malien et béninois).

très importantes sur les ustensiles de vaisselle plastique (85,7 %) ou sur les chaussures importées de Chine (49,9 %), mais des parts bien inférieures sur les tissus en coton ou les vêtements (9,5 % et 6,7 % respectivement)²⁶. Au Mali, les Chinois ne dominent le marché pour aucun des produits que nous avons choisi d'étudier.

Ainsi, pour la plupart des produits importés de Chine, les importateurs chinois n'ont pas de position dominante par rapport aux importateurs locaux.

Par contre, nous pouvons voir, dans le calcul des quantités moyennes d'importations, que les commerçants chinois ont souvent une capacité d'importation supérieure à celles des locaux. Les commerçants chinois sont moins nombreux et importent en plus grande quantité.

Les chiffres que nous venons de citer montrent bien à quel point de nombreux produits chinois sont importés par des agents locaux. En effet, des commerçants béninois et maliens ont désormais pris l'habitude de voyager jusqu'en Chine pour développer leurs affaires. Selon plusieurs

représentants des organisations de commerçants maliens et béninois, leurs premiers voyages commerciaux vers la Chine datent d'une dizaine d'années. Aujourd'hui, les contacts des commerçants locaux avec leurs fournisseurs chinois se développent aussi de plus en plus *via* internet, même si des visites régulières dans des zones industrielles, notamment côtières, en Chine, s'organisent officiellement et individuellement²⁷.

Les grandes villes économiques, les marques des entreprises et les foires commerciales chinoises sont maintenant connues par les commerçants maliens et béninois. D'ailleurs, ces voyages d'approvisionnement en Chine ne sont pas réservés uniquement aux grands commerçants locaux. Ceux de taille inférieure réalisent également des approvisionnements directs, en s'organisant en groupes d'une dizaine de personnes. Ils partagent les frais et mutualisent les coûts, en envoyant à tour de rôle, un ou deux représentants qui vont s'approvisionner en Chine pour tous les membres du groupe. Les commerçants s'associent depuis la commande jusqu'à l'acheminement des marchandises dans le même container.

5.3 Question de l'informalité dans les activités des acteurs chinois

Cette partie n'a pas pour objectif de stigmatiser les activités des entrepreneurs chinois pour leurs manquements dans le respect du droit malien ou béninois. En effet, dans ces deux pays, le secteur informel représente plus de la moitié des économies, et le contournement de la loi devient la règle de conduite la plus courante. Nous voulions donc juste définir l'attitude et le comportement des entrepreneurs chinois dans un tel contexte.

5.3.1 Niveau d'informalité

Pour mesurer le niveau d'informalité des entreprises chinoises, il nous a semblé important de nous intéresser à la fois aux informations objectives concernant la régularité de leurs activités mais aussi à l'attitude des entrepreneurs chinois face à ces questions.

La grande majorité des entreprises chinoises établies dans les deux pays est enregistrée formellement auprès du tribunal de commerce. Elles ont donc réalisé les démarches

administratives prévues auprès des autorités concernées et existent juridiquement dans le droit malien et béninois. Toutefois, une grande partie de leurs activités échappe à tout contrôle et peut être réalisée selon des niveaux divers de formalité : déclaration et dédouanement des marchandises entrant dans le pays, politique de ressources humaines, imposition, transferts d'argent, etc. Concernant l'emploi par exemple, nous pouvons observer une distinction nette entre le personnel local formel permanent des grandes entreprises chinoises et les travailleurs journaliers des entreprises de BTP ou encore les vendeurs non déclarés des boutiques.

²⁶ Il faut d'ailleurs noter que, concernant ces quatre types de produits, l'essentiel des importations provient de la Chine pour la vaisselle (70,9 %) pour les chaussures (87,7 %) et pour les vêtements (89,4 %). Par contre, les tissus en coton ne proviennent qu'à 45,4 % de la Chine, ce qui diminue encore la part relative des commerçants chinois.

²⁷ Les chambres de commerce en Chine et dans les deux pays étudiés ont, par exemple, signé des accords de coopération via lesquels elles organisent des voyages en Chine gratuits pour les commerçants locaux.

Sur la question de la connaissance, par les entrepreneurs chinois, de la législation locale, en termes de création d'entreprise (fiscalité, emploi, douane etc.), les résultats sont clairs. Plus de la moitié des personnes interrogées affirment ignorer ou mal connaître la législation qui encadre leur activité, que ce soit par désintérêt, par manque de compréhension ou par intention délibérée d'ignorer les règles en vigueur.

5.3.2 Difficultés administratives et vulnérabilité des migrants face aux autorités locales

Une majorité de personnes interrogées affirme avoir eu des difficultés administratives depuis leur arrivée dans le pays d'accueil (67,9 % au Mali et 51,4 % au Bénin). Ces difficultés concernent essentiellement les services de police, de douane, d'impôts et de délivrance des titres de séjour.

Elles peuvent être le résultat de deux situations. D'une part, il peut arriver que les entrepreneurs chinois contournent la loi et soient parfois repris par les autorités concernées. Mais, d'autre part, nous avons aussi pu observer des situations d'abus de la part des représentants de certaines administrations maliennes ou béninoises qui profitaient de la barrière de la langue pour extorquer des fonds aux migrants chinois, même ceux en situation régulière. Au cours des entretiens, les ressortissants chinois ont exprimé le sentiment d'être des cibles faciles et fréquentes, vis-à-vis de certains fonctionnaires des administrations.

5.3.3 Stratégies d'évitement des acteurs chinois

Parmi les informations qui circulent dans la communauté chinoise dans les deux pays, et notamment entre les nouveaux arrivés et les plus anciens, figurent tous les « trucs à savoir » pour contourner certaines règles. Mais ces mêmes informations peuvent aussi être diffusées directement par les partenaires locaux avec lesquels travaillent les Chinois. Concernant le règlement des impôts, nous avons cherché à en savoir plus au Mali. Or, les données que nous avons récoltées présentent une contradiction importante. Les Chinois installés dans le pays affirment être en règle avec l'administration malienne et payer trop de taxes, alors que les Maliens les accusent de pratiquer l'évasion fiscale et de garder leurs activités dans le secteur informel²⁸. Selon nous, 63,3 % des personnes interrogées affirment payer des impôts (en moyenne pour un taux allant de 20 à 30 % de leur chiffre d'affaires), tandis que les données qui nous ont été communiquées par la Direction générale des Impôts vont dans le sens inverse. Cette administration recense seulement 44 entreprises chinoises (sur les 155 que nous avons identifiées) qui se sont acquittées de leurs impôts en 2007, pour un montant total de 19,8 millions de francs CFA, soit environ 30 000 euros.

Cependant, nous observons dans les données de la Direction générale des Impôts qu'une seule entreprise de construction a contribué à elle seule à hauteur de 90 % à 100 % du montant des impôts payés par les entreprises chinoises pour chacune des années comprises entre 2000 et 2007.

²⁸ Cette contradiction entre le sentiment des Chinois de payer beaucoup d'impôts et les chiffres officiels pourrait s'expliquer par les pratiques de corruption souvent évoquées par les migrants chinois lors des entretiens.

Conclusion

Notre étude révèle la richesse de la présence chinoise au Mali et au Bénin. La taille de la population chinoise installée dans les deux pays est réduite par rapport à son niveau d'activité économique et la diversité des secteurs dans lesquels opèrent les entreprises chinoises dépasse largement le seul secteur du commerce.

La migration des Chinois au Mali et au Bénin est le résultat d'une multitude de décisions individuelles fondées sur des considérations essentiellement économiques. Les profils des migrants et leurs parcours sont divers mais suivent une logique commune de recherche d'allocation optimale et de maximisation de leurs ressources. Ils ont identifié des activités présentant un potentiel important de rentabilité et dans lesquelles ils sont nombreux à s'implanter. Pour cette raison, nous observons entre les deux pays, malgré les spécificités des économies locales, des similitudes dans les modalités de leur installation et les activités choisies.

L'installation des ressortissants et la multiplication des entreprises chinoises s'inscrivent dans un phénomène plus global de croissance des relations commerciales et politiques entre la Chine et les pays africains.

L'essor sans précédent des échanges commerciaux entre la Chine et les pays africains se fonde d'une part sur les flux de commerce générés par les migrants chinois et, d'autre part, sur l'approvisionnement direct des commerçants africains en Chine. Les produits chinois sont désormais parfaitement adaptés à la demande des marchés locaux africains et leur commerce génère des gains élevés. Les conditions de l'approvisionnement déterminent le niveau de rentabilité de cette activité commerciale.

Les commerçants africains ont cherché depuis quelques années à réduire le nombre d'intermédiaires dans leur chaîne d'approvisionnement en effectuant régulièrement des voyages en Chine. Ils nous ont en outre signalé que la facilité avec laquelle ils obtenaient des visas pour aller s'appro-

visionner en Chine était un facteur important dans le choix de leurs partenaires commerciaux.

Les migrants chinois en Afrique profitent de coûts de transaction encore inférieurs, grâce aux relations privilégiées qu'ils entretiennent avec leurs fournisseurs en Chine. Ils disposent d'informations meilleures concernant l'offre chinoise et sont insérés dans des réseaux d'approvisionnement plus performants.

Toutefois, malgré les avantages comparatifs des commerçants chinois, les commerçants africains conservent, dans les deux pays, une position dominante en termes de parts de marché, surtout au Mali. Ils disposent localement d'importants avantages en maîtrisant les réseaux de distribution et la vente au détail. C'est la raison pour laquelle nous observons une division du travail entre les Chinois et les locaux sur le marché domestique.

Concernant la dimension politique, il nous semble que le resserrement des relations politiques sino-maliennes et sino-béninoises, même s'il est effectif, ne doit pas accaparer l'attention. Le rôle du secteur public, support principal de la politique chinoise en Afrique, est trop souvent exagéré. Les entreprises publiques chinoises conservent un rôle capital en générant notamment un nombre considérable d'emplois sur les marchés locaux du travail. Mais elles sont en marge du dynamisme actuel de la présence chinoise, concentré sur les acteurs et les entreprises privés. Elles sont en outre elles-mêmes sujettes à des transformations internes les amenant à plus d'autonomie vis-à-vis du gouvernement chinois.

Enfin, les grands groupes chinois privés, tels que les sociétés de télécommunications, ont tous désormais intégré le continent africain dans leurs stratégies internationales. Ils ouvrent des filiales de représentation dans tous les pays et créent des réseaux structurés à travers le continent. Ils construisent progressivement leur réputation auprès des

populations et des autres opérateurs économiques sur place.

En conclusion, il semble que cette pénétration chinoise continuera d'augmenter avec le temps. En effet, le rythme accé-

léré de la création d'entreprises chinoises confirme le dynamisme de ce phénomène. Un accroissement de la population chinoise dans les deux pays et une augmentation de sa visibilité dans les prochaines années est prévisible.

Annexe 1

Méthodologie

Nous avons collecté nos données au cours de deux enquêtes de terrain menées au Mali, d'octobre à décembre 2007, et au Bénin, de janvier à mars 2008.

La collecte des données quantitatives a été réalisée auprès de tous les entrepreneurs ou les responsables des unités économiques chinoises, dans les deux pays, grâce à l'utilisation systématique d'un questionnaire d'enquête en mandarin. Ce questionnaire nous a permis de collecter à la fois des données sur le migrant et sur son entreprise. Le choix d'interroger uniquement les entrepreneurs nous a semblé pertinent pour pouvoir couvrir l'ensemble des activités de la communauté chinoise et avoir une population relativement homogène.

Il n'existait aucune liste des ressortissants chinois ou des entreprises chinoises établis au Mali et au Bénin. Nous avons dû procéder à l'identification et au recensement progressif de la population de notre échantillon, en recoupant toutes les sources d'informations possibles, chinoises ou locales.

Nous appelons dans cette étude « entreprises chinoises » toutes les unités économiques établies par des Chinois au Mali et au Bénin. En pratique, il peut s'agir de filiales ou de bureaux de représentations d'entreprises mères dont le siège est en Chine ou d'entreprises de droit malien ou béninois créées par une entreprise ou un individu chinois.

Etant donné le faible nombre d'entreprises chinoises dans les deux pays, nous avons décidé de rencontrer la totalité des acteurs économiques identifiés²⁹. Seules quelques personnes étaient absentes du pays lors de notre travail de terrain et quelques commerçants ont refusé de nous répondre³⁰. Le seul secteur d'activité pour lequel nous

avons rencontré seulement une partie de la population (12 %) est celui de l'hôtellerie au Mali³¹.

Notre base de données compte, au Mali, 84 individus représentant 80 unités économiques et, au Bénin, 73 individus pour 81 unités économiques.

Nous avons également effectué une cinquantaine d'entretiens pour collecter des informations qualitatives.

Nous avons rencontré des personnes influentes dans la communauté chinoise de chaque pays : les conseillers économiques et commerciaux de l'ambassade de Chine, les présidents des associations de ressortissants chinois et les membres les plus anciens de la communauté.

Nous avons aussi sélectionné des acteurs économiques maliens, béninois et étrangers, susceptibles d'être concernés par le phénomène de migration chinoise : des administrations (Tribunal de commerce, Centre de promotion des investissements, Direction des douanes, Direction des Impôts, Mission économique française, Service de coopération technique international de police), des banques, des transitaires, des représentants des organisations de commerçants locaux, des entrepreneurs, les Chambres de commerce et d'industrie, des notaires, l'Agence de gestion de la zone franche industrielle au Bénin, les associations des Maliens et des Béninois formés en Chine, les employés des magasins chinois, etc.

²⁹ Certaines activités ont pu nous échapper, notamment celles des migrants qui effectuent des allers-retours entre l'Afrique et la Chine et dont les activités ne sont pas toujours déclarées.

³⁰ La catégorie des personnes que nous n'avons pas pu rencontrer représente une dizaine d'entrepreneurs sur un total de 167.

³¹ Nous n'avons pas essayé de rencontrer tous les propriétaires d'hôtels/bars chinois, présents au Mali. Nous avons seulement visité un échantillon de 1/8 car nous considérons que cette activité est un peu à la marge dans notre étude, étant donné son faible poids économique en termes de valeur ajoutée. Cependant, nous ne voulions pas l'ignorer totalement en raison du pourcentage de la population chinoise au Mali que le secteur occupe.

Nous avons enfin rassemblé toutes les données existantes sur les activités des Chinois dans les deux pays : les chiffres du commerce bilatéral, la liste des entreprises enregistrées au Tribunal de commerce, les données

douanières, la liste des investisseurs intéressés par la zone franche industrielle au Bénin et celle des déclarations d'investissements au Mali.

Annexe 2

Activités développées par les migrants chinois au Mali

Répartition public / privé :

Entreprises publiques ou semi publiques	11
Entreprises privées	144

Répartition par secteur d'activité :

Secteur	Nombre d'entreprises
Construction	9
Industrie	4
Commerce	49
Télécommunications	2
Restauration / Hôtellerie	84
Equipes d'Assistance technique	5
Artisanat	1
Agriculture	1

Activités développées par les migrants chinois au Bénin

Répartition public / privé :

Entreprises publiques ou semi publiques	15
Entreprises privées	76

Répartition par secteurs d'activités :

Secteur	Nombre d'entreprises
Construction	4
Industrie	6
Commerce	65
Exploitation de ressources naturelles	5
Télécommunications	2
Restauration	4
Equipes d'Assistance technique	5

Note : Nous avons dans notre échantillon trois entreprises de capital mixte sino-bénois :
- Industrie textile,
- Pêche,
- Vente de motos.

Bibliographie

Articles généraux sur la Chine en Afrique

AMAIZO, Y.E.(2006), « Pour une nouvelle coopération Afrique Chine : des erreurs à ne plus reproduire » Dossier : Economie, www.afrology.com/eco/amaizo_chinafric.html.

BRAUTIGAM, D. et A. GAYE (2007), "Is Chinese Investment good for Africa?", Online Debate, Council on foreign relations.

BROADMAN, H.B. (2007), « La Route de la soie en Afrique : nouvel horizon pour la Chine et l'Inde », Banque mondiale, Aperçu général.

CHAPONNIÈRE, J-R. (2006), « Les échanges entre la Chine et l'Afrique : situation actuelle, perspectives et sources pour l'analyse », *Stateco* n° 100.

DELEFOSSE, O. (2007), « La Chine moteur de Développement », *La Lettre des Economistes* n° 15, AFD, Paris.

EDWARDS, C. et R. JENKINS (2005), "The Effect of China and India's Growth and Trade Liberalisation on Poverty in Africa", Final Report, DFID in association with ODG DEV.

NAQUET, V. (2006), « La stratégie africaine de la Chine », *Politique Etrangère*, 2, Paris.

PENG, D. (2000), "Ethnic Chinese Business Networks and the Asia-Pacific Economic Integration", *Africa and Asia Studies Brill Academic Publishers*, Vol. 35, 3.

PERRET, C. (2006), « L'Afrique et la Chine », *Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'ouest*, Série Economie, CEDEAO-CSAO-OCDE, www.atlas-ouestafrique.org.

REISEN, H. (2007), "Is China actually Helping Debt Sustainability in Africa?", Preliminary draft, OCDE, *International Conference "Emerging Powers in Global Governance"*, Paris.

SAUTMAN, B.V. et Y. HAURONG (2007), "Friends and interests: China's Distinctive Links with Africa", *Center on Chinas Transnational Relation*, Working Paper No12.

SHINN, D. (2005), "China's Approach to East, North and the Horn of Africa", *Testimony before the US-China Economic and Security Review Commission*.

TULL, D.M. (2006), "China's Engagement in Africa: Scope, Significance and Consequences", *Journal of Modern African Studies*, n° 44, London.

WANG, J. (2007), "What Drives China's Growing Role in Africa?" *International Monetary Fund Working Paper* WP/07/211

WINKONSON, I. F., MATTSSON, L.-G. et G. EASTON (2000), "International Competitiveness and Trade Promotion Policy from a Network Perspective", *Journal of World Business*, Vol. 35, No3, Greenwich.

Petit commerce chinois en Afrique

BERTONCELLO, B. et S. BREDELOUP (2006), « La migration chinoise en Afrique : accélérateur de développement ou "sanglot de l'homme noir" ? », *Afrique contemporaine*, n° 218, Paris.

BRAUTIGAM, D. (2003), "Close Encounters: Chinese business networks as industrial catalysts in Sub Saharan Africa", *African Affairs*, n° 102, Oxford.

DOBLER, G. (2005), "South-South Business Relations in Practice: Chinese Merchants in Oshikango, Namibia", Draft Version.
 KERNEN, A. (2007), « Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique », *Politique africaine*, n° 105, Paris.

La Chine et le Sénégal

KERNEN, A. et B. VULLIET (2007), « Les petits commerçants et entrepreneurs chinois au Mali et au Sénégal », FASOPO.
 MBAYE, A.A. et W. YANG (2008), "Implication of Asian Miracle on Africa: a Comparative Analysis of the Textile/Garment Sector in Senegal and China".

Réseaux

GILL, B. et J. REILLY (2007), "The tenuous Hold of China Inc. in Africa", *The Washington Quarterly*.
 SINDZINGRE, A. (1998), « Réseaux, organisations et marchés : exemples du Bénin », *Autrepart (IRD)*, n° 6, Paris.

Sites internet

Site du Conseil économique et commercial de l'ambassade de la Chine au Mali et au Bénin

<http://ml.mofcom.gov.cn/> et <http://bj.mofcom.gov.cn/>

Site du ministère des Affaires étrangères de la Chine

<http://bj.china-embassy.org>

Site du Fonds Chine Afrique

<http://www.cadfund.com/cn/>

Site du ministère du Commerce de la Chine

<http://www.mofcom.gov.cn/> et <http://bj.china-embassy.org>

Articles de Presse

POLGREEN, L. (2006), "China makes Africa its Business", *The New York Times*.

SERVANT, J-C. (2005), « Ambivalences du commerce Sud-Sud : la Chine à l'assaut du marché africain », *Le Monde diplomatique*, Mai.

Série Documents de travail / Working Papers Series

- N° 1 *A Poverty Forecasting Tool: A Case-Study of Senegal*
Thierry Latreille, AFD - January 2005.
- N° 2 Les OMD et l'aide de cinquième génération
Jean-David Naudet, AFD - Mai 2005.
- N° 3 Biens publics mondiaux et développement : De nouveaux arbitrages pour l'aide ?
Sarah Marniesse, AFD - Septembre 2005.
- N° 4 Agir en faveur des acteurs et des sociétés fragiles. Pour une vision renouvelée des enjeux de l'aide au développement dans la prévention et la gestion des crises
Beyond the Fragile State: Taking Action to Assist Fragile Actors and Societies
Jean-Marc Châtaigner et François Gaulme, AFD - Septembre 2005.
- N° 5 La filière riz au Mali : compétitivité et perspectives de marché
Pierre Baris, Jean Zaslavsky, Serge Perrin - Septembre 2005.
- N° 6 Turquie : Risque systémique bancaire et vulnérabilités macro-financières
François-Xavier Bellocq et Vincent Caupin, AFD - Octobre 2005.
- N° 7 La Tunisie et le marché euro-méditerranéen du tourisme
Jean-Raphaël Chaponnière, CEPN et AFD et Marc Lautier, CARE, Université de Rouen - Septembre 2005.
- N° 8 Le développement, une question de chance ? A propos du rapport sur le développement dans le monde 2006
« Equité et Développement »
Development, a Question of Opportunity? A Critique of the 2006 World Development Report: Equity and Development
Jean-Pierre Cling, Denis Cogneau, Jacques Loup, Jean-David Naudet, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, DIAL - Septembre 2005.
- N° 9 *Aid Selectivity According to Augmented Criteria*
Jacky Amprou, AFD, Patrick Guillaumont, Sylviane Guillaumont Jeanneney, CERDI - November 2005.
- N° 10 Le Cambodge rural face à la pauvreté : contribution à la réflexion sur les dynamiques agraires et le changement social
Julien Calas, AFD Phnom-Penh - Janvier 2006.
- N° 11 Vietnam : les vulnérabilités macro-financières associées au processus d'émergence.
Vietnam: Macro-Financial Vulnerabilities Associated with the Emergence Process
François-Xavier Bellocq et Jean-Raphaël Chaponnière, AFD - Janvier 2006.
- N° 12 Chine : la croissance et ses déséquilibres
François-Xavier Bellocq et Jean-Raphaël Chaponnière, AFD - Janvier 2006.
- N° 13 Legs colonial et gouvernance contemporaine (Note de synthèse)
Jean-François Bayart, Romain Bertrand, Thornike Gordadze, Béatrice Hibou et Françoise Mengin, FASOPO (Fonds d'analyse des sociétés politiques) - Mars 2006.

- N° 14 Apprendre pour vivre et travailler : contribution du GEFOP au Rapport sur le développement dans le monde 2007 de la Banque mondiale
Learning for Life and Work : GEFOP Contribution to the World Development Report 2007
Réseau GEFOP (Synthèse rédigée par R. Walther) - Mars 2006.
- N° 15 La formation professionnelle en secteur informel (Note de problématique)
Vocational Training in the Informal Sector - Issue Paper
Richard Walther, consultant ITG - Mars 2006.
- N° 16 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Maroc
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Morocco Field Survey
Richard Walther, consultant ITG - Juin 2006.
- N° 17 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Cameroun
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Cameroon Field Survey
Richard Walther, consultant ITG, avec le concours d'Ewa Filipiak et de Christine Uhder, AFD - Juillet 2006.
- N° 18 Rapport sur le risque-pays du Maroc
Jérôme Sgard, Cepii et Université de Paris-Dauphine - Juin 2006.
- N° 19 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Bénin
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Benin Field Survey
Richard Walther, consultant ITG, avec le concours d'Ewa Filipiak et de Christine Uhder - Juillet 2006.
- N° 20 Institutions, développement et pauvreté
Institutions, Development and Poverty
Alice Sindzingre, CNRS, EconomiX, Université Paris X-Nanterre ; School of Oriental and African Studies (SOAS), Université de Londres - Juillet 2006.
- N° 21 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Sénégal
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Senegal Field Survey
Richard Walther, consultant ITG, avec le concours d'Ewa Filipiak et de Christine Uhder - Juillet 2006.
- N° 22 Les fondations philanthropiques américaines, acteurs émergents de la mondialisation et piliers du dialogue trans-atlantique.
American Philanthropic Foundations: Emerging Actors of Globalization and Pillars of the Transatlantic Dialog
Benoît Chervalier, German Marshall Fund of the United States, et Joseph Zimet, AFD - Juillet 2006.
- N° 23 L'AFD et ses partenaires : La dimension culturelle
Philippe d'Iribarne, CEREB - CNRS - Août 2006.
- N° 24 Secteur de l'eau au Sénégal - Un partenariat équilibré entre acteurs publics et privés pour servir les plus démunis ?
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Cédric Ghesquières, consultant junior, AFD - Août 2006.
- N° 25 Décentralisation et politique de l'eau gratuite en Afrique du Sud: Quelle place pour le secteur privé ?
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Senegal Field Survey
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Cédric Ghesquières, consultant junior, AFD - Août 2006.
- N° 26 L'intégration des programmes d'aide alimentaire aux politiques de développement du Niger : le cas de la crise alimentaire 2004-2005.
The Integration of Food Aid Programmes in Niger's Development Policies: the 2004-2005 Food Crisis
Dorothee Chen et Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD, en partenariat avec DIAL - Septembre 2006.

- N° 27 Proposition d'organisation des outils de gestion du risque de marché au bénéfice des filières cotonnières africaines
Jean Cordier, Agrocampus Rennes - Septembre 2006.
- N° 28 Les privatisations en zone franc – synthèse des travaux du groupe de travail MINEFI/AFD
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD - Septembre 2006.
- N° 29 *Out of the financing trap? Financing post-conflict countries and LICUSs*
Marc Raffinot, Université-Dauphine, et Christine Rosellini, DIAL, Paris - October 2006.
- N° 30 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain en Afrique du Sud
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the South Africa Field Survey
Richard Walther, ITG Consultant, Ewa Filipiak, département de la Recherche, AFD, et Christine Uher, AFD - Octobre 2006.
- N° 31 *The Brain Drain: What Do We Know?*
Frédéric Docquier, FNRS and IRES, Université Catholique de Louvain and World Bank - Khalid Sekkat, DULBEA, Université Libre de Bruxelles - October 2006.
- N° 32 Les délocalisations françaises vers la Turquie
Julien Gourdon, CERDI, Université d'Auvergne - Décembre 2006.
- N° 33 Capital naturel et développement durable en Afrique
Natural Capital and Sustainable Development in Africa
Pierre-Noël Giraud, CERNA, Centre de recherche en économie industrielle, Ecole nationale supérieure des Mines de Paris, Denis Loyer, AFD - Décembre 2006.
- N° 34 La formation professionnelle en secteur informel Rapport sur l'enquête terrain en Ethiopie
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Ethiopia Field Survey
Richard Walther, Consultant ITG - Novembre 2006.
- N° 35 La formation professionnelle en secteur informel Rapport sur l'enquête terrain en Angola
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Angola Field Survey
Richard Walther, Consultant ITG - Novembre 2006.
- N° 36 Les accords de partenariat économique : des accompagnements nécessaires
Economic Partnerships Agreements: Accompanying Measures Are Needed
Anna Lipchitz, département de la Recherche, AFD - Janvier 2007.
- N° 37 Energie du Mali, ou les paradoxes d'un « échec retentissant »
Béatrice Hibou, CNRS - CERI, Olivier Vallée, Consultant, AFD - Janvier 2007.
- N° 38 *Public Private Partnerships in Water and Electricity in Africa*
Emmanuelle Auriol, ARQADE and IDEI Toulouse Sciences Economiques, Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD - January 2007.
- N° 39 *Economic Partnership Agreements and Regional Trade Flow Dynamics: The ECOWAS Case*
Benoît Faivre Dupaigre, Vanessa Alby-Flores, Borgui Yerima, Ann Vourc'h, Anna Lipchitz, Philippe Chedanne - March 2007.
- N° 40 La Régie des eaux de Phnom Penh : un modèle de gestion publique efficace
Aymeric Blanc et Alain Riès, département de la Recherche, AFD - Mai 2007.
- N° 41 Répartition des gains dans les partenariats public-privé : effets comparés des modalités d'assiette d'une redevance de concession
Olivier Ratheaux, AFD - Juin 2007.

- N° 42 *Potential Financial Frameworks for a Sustainable UNEO*
Helle Husum, COWI, Erik Brander, COWI, Suzanne A.K. Steensen, COWI, et Emmanuelle Lachaussée, AFD - June 2007
- N° 43 La concession des aéroports de Madagascar : une privatisation en trompe-l'œil ?
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Olivier Gouirand, AFD - Août 2007.
- N° 44 La concession du chemin de fer du Cameroun : les paradoxes d'une réussite impopulaire
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Olivier Gouirand, AFD - Août 2007.
- N° 45 Analyse rétrospective de la crise alimentaire au Niger en 2005
Jean-Pierre Olivier de Sardan, LASDEL, avec la participation de M. Ali Bako, E. Guillemet, O. Hamani, Y. Issa, M. Koné et M. Moha - Septembre 2007.
- N° 46 Une nouvelle base de données institutionnelles : « Profils Institutionnels 2006 »
A new institutional database: "Institutional Profiles 2006"
Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD et Jacques Ould Aoudia, DGTPE - Septembre 2007
- N° 47 *Governance of Renewable Natural Resources: Concepts, Methods and Tools*
Sheila Wertz-Kanounnikoff, Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et Dominique Rojat, AFD - September 2007.
- N° 48 La crise de la filière coton : conséquences économiques et financières au Burkina Faso
François Xavier Bellocq et Arthur Silve, département de la Recherche, AFD - Septembre 2007.
- N° 49 *Youth and labour market in Africa (DIAL)*
Jean-Pierre Cling, Flore Gubert, Christophe J. Nordman, Anne-Sophie, DIAL - October 2007.
- N° 50 *Culture and development: a review of literature. The continuing tension between modern standards and local contexts*
Hèla Yousfi, Researcher at "Gestion et société", CNRS, Paris - November 2007.
- N° 51 Transferts et déséquilibres macroéconomiques des économies ultramarines
Philippe Jean-Pierre, université de la Réunion - Novembre 2007.
- N° 52 Eloignement, insularité et compétitivité dans les petites économies d'outre-mer
Bernard Poirine, maître de conférences d'économie à l'université de la Polynésie française - Novembre 2007.
- N° 53 Pourquoi s'ouvrir ? Contraintes et perspectives pour les économies ultramarines
Jean-Michel Salmon, maître de conférences, CEREGMIA-faculté de droit et d'économie de la Martinique, université des Antilles et de la Guyane et consultant indépendant à STRADEVCO - Novembre 2007.
- N° 54 *Regional Trade Agreements and Developing Countries: The Case of the Independent Pacific Island States*
Robert Scollay - November 2007.
- N° 55 *Corporate Social Responsibility in Turkey: Overview and Perspectives*
Naïg Cozannet, Agence Française de Développement, Helge Rieper, Frankfurt School of Management and Finance
Yekbun Gurgoz, Agence Française de Développement - December 2007.
- N° 56 Allocation géographique de l'APD française : comparaison entre la sélectivité de l'APD française totale et celle de l'Agence Française de Développement
Jacky Amprou, AFD, Carl Bernadac, AFD, Pascaline Magnes, ministère des Affaires étrangères - Novembre 2007.
- N° 57 L'aide au commerce dans les pays en développement : des articulations complexes pour une efficacité réelle
Aid for Trade in Developing Countries: Complex Linkages for Real Effectiveness
Marilyne Huchet-Bourdon, maître de conférences en économie, Agrocampus Rennes, Anna Lipchitz, économiste, département de la Recherche, AFD, Audrey Rousson, consultante, AFD - Janvier 2008.

- N° 58 La « bonne gouvernance » est-elle une bonne stratégie de développement ?
Is "Good Governance" a Good Development Strategy?
Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD, Jacques Ould Aoudia, Direction générale du Trésor et de la politique, économique du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi - Janvier 2008.
- N° 59 Prospective et enjeux énergétiques mondiaux - Un nouveau paradigme
World Energy Prospects and Stakes - A New Paradigm
Bernard Laponche, consultant - Janvier 2008.
- N° 60 Cycle du crédit et vulnérabilités financières : évolutions récentes dans certains pays émergents
Matteo Mogliani, Ecole d'économie de Paris - Mars 2008.
- N° 61 L'industrie égyptienne depuis le début des années 1970 : histoire d'un développement contrarié
Egyptian Industry since the Early 1970s: A History of Thwarted Development
Hélène Djoufelkit-Cottenet, département de la Recherche, AFD - Mars 2008.
- N° 62 *Africa and its Demographic Challenges: an Uncertain Future*
Patrice Vimard, Institut de recherche pour le développement (IRD) - April 2008.
- N° 63 *Comparative Fiscal Response Effects of Debt Relief: an Application to African HIPC*
Danny Cassimon, Bjorn Van Campenhout, Institute of Development Policy and Management (IDPM), University of Antwerp, Belgium - March 2008.
- N° 64 Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie
Hélène Djoufelkit, économiste, Agence Française de Développement - Juin 2008.
- N° 65 Préférences commerciales et règles d'origine : conséquences des APE pour l'Afrique de l'Ouest et centrale
Olivier Cadot, université de Lausanne, CEPR, CERDI et CEPREMAP, Calvin Djiofack, CERDI, Jaime de Melo, université de Genève, CEPR et CERDI - Juin 2008.
- N° 66 *The investment climate in Egypt: Institutions or Relationships as Conditions for Sustainable Reform?*
Hèla Yousfi, Gestion et société, LISE, CNRS, John Humphrey, Institute of Development Studies, Brighton UK - June 2008.
- N° 67 *Privatisation and Regulatory Reform in the Middle East and North Africa (MEDA) Area - Telecom Case Study*
Mihoub Mezouaghi, AFD - June 2008.
- N° 68 Réduire le méthane : l'autre défi du changement climatique
Benjamin Dessus, Bernard Laponche, association Global chance - Juillet 2008.